

Tourisme culinaire et créatif

l'heure de gloire



A LA UNE

Une industrie résiliente malgré un climat d'affaires délétère

ECO-FINANCE

TMM : Stabilité au mois de novembre, mais tendance haussière maintenue

STARTUP

Entrepreneuriat Social : « Wallah We Can décroche son premier million d'euros »

AUTO

La voiture électrique tunisienne à 15.000 dinars

Be the change... Be IONIQ 5.



*Étude IPSOS – Qualimétrie
Septembre à Novembre 2022
Plus d'infos sur escda.tn

www.hyundai.com.tn

 **HYUNDAI**

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

Hebdomadaire n°172 du 07 Décembre 2023



Tunisie : Une industrie résiliente malgré un climat d'affaires délétaire

Industrialisation ? Désindustrialisation ? Les points de vue divergent quant à l'attractivité du site Tunisie indépendamment parlant du cadre réglementaire et du Parti « Administration » qui constitue une des plus grandes entraves au développement de l'économie nationale.



Tourisme culinaire et créatif : l'heure de gloire

Faire de notre gastronomie un marqueur de l'art de vivre tunisien. Et, un booster du tourisme durable. Ce mardi 28 novembre, a été organisée à Tunis, la première conférence internationale du tourisme culinaire et créatif.



TMM : stabilité au mois de novembre, mais tendance haussière maintenue

Le TMM, qui reflète le coût de refinancement des banques commerciales auprès de la Banque centrale de Tunisie, s'est stabilisé au mois de novembre 2023 au niveau de 7,99%. Cette stabilité est la deuxième consécutive.



Les produits turcs taxés pour protéger l'industrie locale

Une série de propositions formulées par la commission de coopération tuniso-turque chargée de développer l'accord de libre-échange bilatéral a été adoptée, lors d'une séance de travail ministérielle présidée, vendredi, par le chef du gouvernement, Ahmed Hachani, au siège de la Kasbah.



BOURSE



AFRIQUE



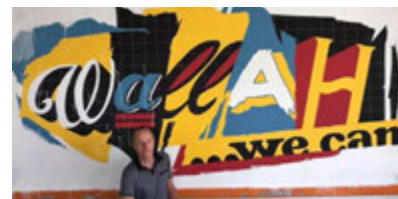
ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS

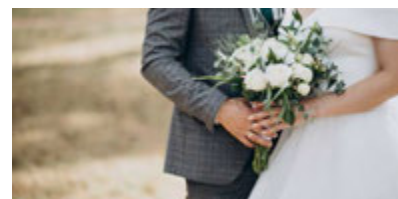


SPORT



Entrepreneuriat Social : « Wallah We Can décroche son premier million d'euros »

Lotfi Hamadi a eu l'audace de l'espoir et la volonté de croire en la capacité des uns et des autres à transformer leur vécu, à transformer leur vie et aujourd'hui, c'est chose faite.



Le mariage est-il en voie de disparition ?

L'évolution du taux des mariages dans le monde est marquée par une tendance à la baisse depuis plusieurs décennies. Cette tendance est observée dans tous les pays, développés comme en développement.



AVIS DE
VENTE



Appel d'offres
vente de douze (12) lots de terrain
sis au lotissement La Perle du Lac II

La date limite de réception des offres
au siège d'Al Buhaira-Invest, est fixée au

MERCREDI 17 JANVIER 2024
À 17H00



Tunisie

Une industrie résiliente malgré un climat d'affaires délétère

Industrialisation ? Désindustrialisation ? Les points de vue divergent quant à l'attractivité du site Tunisie indépendamment parlant du cadre réglementaire et du Parti « Administration » qui constitue une des plus grandes entraves au développement de l'économie nationale.

Il est triste de rappeler à ce propos que dans le code de

l'investissement promulgué en 2016, on impose aux industriels dans les régions de titulariser dès recrutement les candidats au travail, une condition bloquante qui a fait fuir nombre d'investisseurs. Il est triste aussi que la TIA (Tunisian Investment Authority) censée centraliser toutes les actions d'investissement, faciliter, accélérer les procédures et coordonner les opérations entre les agences dédiées à

l'investissement comme l'API et l'APIA, est aujourd'hui une administration peu efficace dont les résultats à ce jour ne sont pas probants et qui ne réussit pas à améliorer l'image du site Tunisie ou à faire décoller l'investissement comme il se doit !

Il est triste de constater que l'interopérabilité entre administrations publiques dont n'a cessé de parler le

ministre des Technologies de la Communication est à ce jour bloquée laissant l'investisseur potentiel à la merci de différents vis-à-vis avec chacun ses lois, sa posture et son avis (sic).

»La Tunisie a un grand potentiel industriel, mais il faut changer les mentalités régnant dans les ministères économiques» - Hechmi Alaya, éminent économiste

Il est aussi triste de voir les agents administratifs aussi peu encourageants aux entrepreneurs qui se présentent à leurs bureaux ou guichets (API), question de culture.

Il est désolant de voir la perception des opérateurs privés par les services des impôts en Tunisie. Opérateurs qu'on assomme par des présomptions de fraude au lieu de les rassurer par des présomptions de confiance.

La Tunisie est malheureusement un pays où le contrôle a priori est automatiquement adopté en lieu et place du contrôle a posteriori ! Question de culture aussi que les décideurs publics ont tout intérêt à changer pour améliorer la perception du climat d'affaires ! A l'APII, on parle d'une industrie nationale résiliente, source de richesses marquée par une

croissance de 2.4% du PIB consolidé au rythme de croissance de la valeur ajoutée dans les industries manufacturières (à 5,3%) l'année.

Ainsi, on dénombre en 2022, 514 000 postes dans les 5000 entreprises employant 10 et + travailleurs avec, précise-t-on une tendance à la hausse. Parlant de la différence de -379 entreprises entre 2020 et 2023, on précise que la banque de données de l'APII ne compte que les entreprises en activité réelle durant l'année faisant l'objet de l'enquête directe et que les entreprises en arrêt provisoire ne sont pas comptabilisées.

Les déclarations d'investissements sont aussi un signe de la résilience de l'image du site Tunisie en tant que site attractif malgré les entraves administratives et le climat délétère dans lequel évolue le secteur privé. Ainsi durant les 10 premiers mois de 2023, l'investissement déclaré dans le secteur industriel a atteint le montant de 1924,4 MD contre 1796.2 MD en 2022 affichant une hausse de 7.1%.

La production industrielle à l'exportation affiche elle aussi une hausse importante de 21.7% en 2022 par rapport à 2021 soit 46221.6 MDT et une croissance de 11.4% sur les 10 premiers mois de l'année.



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Un changement des mentalités s'impose

Hechmi Alaya, éminent économiste, parle, lui, dans le bulletin Ecoweek N°43 d'affaiblissement de la production industrielle malgré le rebond des industries manufacturières dû en grande partie à l'industrie du textile, de l'habillement & du cuir. Un recul qui s'explique « fondamentalement par l'effondrement du secteur de l'industrie de la chimie (-13,9% sur un an), du secteur de l'énergie (-10,7% sur un an) et, dans une mesure moindre, de l'industrie du textile, de l'habillement & du cuir (-3,6% sur un an) et du secteur des phosphates : -0,7% sur un an pour l'indice de la production minière ».

Et Hechmi Alaya de conclure que la production industrielle de la Tunisie reste fondamentalement soutenue par une demande étrangère en voie d'affaiblissement et des industries liées à la demande intérieure souffrant du recul de la demande intérieure.

»La Tunisie est classée au 132ème rang de l'Indice de Liberté Economique, ce qui la classe dans les économies « Principalement non libres»» - ITCEQ

Comment améliorer le statut d'une industrie locale et exportatrice dans un pays n'encourageant pas la liberté économique ? Dans l'Indice de Liberté Economique, la Tunisie est classée au 132ème rang avec un léger recul de son score estimé à 52.9 (contre 56.6 en 2022). Un score qui selon une étude publiée par l'ITCEQ, la maintient dans les économies « Principalement non libres ». Une catégorie dans laquelle elle figure depuis l'année 2009, alors qu'elle était classée dans la catégorie des économies « Modérément libres » dans la plupart des rapports depuis 1995.

Un grand potentiel d'amélioration existe qui permettrait au pays d'améliorer son positionnement et ses scores pour devenir un site plus attractif au national et à l'international. Toutefois, ce n'est pas en cherchant la petite bête à tout entrepreneur confirmé via services fiscaux et douaniers ou en bloquant les jeunes entrepreneurs par des formalités administratives paralysantes qu'il y parviendra.

La plus grande révolution qui doit se faire en Tunisie est celle de changer les mentalités régnant dans les ministères économiques, ministres compris !

Amel BelHadj Ali

Budget du ministère de l'éducation

L'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a adopté hier soir le budget du ministère de l'éducation pour l'année 2024. Ce budget, qui s'élève à 7,91 milliards de dinars, représente environ 15 % du budget de l'État.

Dans son discours lors de la séance plénière consacrée à la discussion du projet de budget, le ministre de l'Éducation, Mohamed Ali Boughdiri, a souligné l'engagement de l'État à promouvoir le secteur de l'éducation. Il a notamment évoqué l'augmentation du salaire des enseignants suppléants jusqu'à la régularisation de leur situation, la lutte contre l'échec et le décrochage scolaire, la révision des systèmes d'orientation et d'information scolaire, et l'amélioration de l'infrastructure et des services scolaires.

Le budget adopté par l'ARP témoigne de l'importance que le gouvernement tunisien accorde au secteur de l'éducation. Les mesures prévues par le ministre de l'Éducation devraient contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement et à garantir l'accès à l'éducation pour tous les Tunisiens.



Tourisme culinaire et créatif

l'heure de gloire

Faire de notre gastronomie un marqueur de l'art de vivre tunisien. Et, un booster du tourisme durable.

Ce mardi 28 novembre, a été organisée à Tunis, la première conférence internationale du tourisme culinaire et créatif. L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), la coopération allemande GIZ, ainsi que le ministère tunisien du tourisme ont joint leurs efforts pour réaliser cet événement.

Un challenge haut en saveurs

Ce fut une journée comme on les aime. Les professionnels ont

copieusement pris la parole. Ils s'engagent à relever un défi de bon goût : sublimer nos ingrédients régionaux tel l'Harissa ou l'huile d'olive en vue de faire le branding de nos recettes traditionnelles. Le but est de reprofiler une identité culinaire tunisienne et l'enrober dans un format marketing.

Cette initiative vise à enrichir la tradition par la créativité de sorte à entretenir, en permanence, la curiosité des touristes. Cette ambition gastronomique est doublée d'une motivation économique. En effet à l'instar de ce qui a été fait alentour, soit en Grèce, en Italie et plus récemment au Maroc. On peut faire en sorte

que ce ressort culinaire devient un booster du tourisme durable.

Les professionnels militent pour reconfigurer la physionomie de notre destination touristique. De gîte hospitalier, avec une tradition balnéaire marquée, on peut basculer vers une destination rabelaisienne*. Et pour cela ils travaillent à offrir un couvert et une table de circonstance. L'enchantement du palais relève bien de la dynamique de l'émerveillement des sens que doit perpétuer la singularité de la destination touristique tunisienne. L'initiative de raffinement culinaire est originale. Elle annoncerait le tournant de la transition du tourisme durable.

»La gastronomie tunisienne est un atout majeur pour le tourisme» - Mohamed Moez Belhassine, ministre du tourisme

Valoriser les saveurs régionales

La renaissance culinaire peut s'appuyer sur les sites régionaux ainsi que l'expertise des "Chefs qui portent toque" et le prestige des restaurants classés. La réputation de la cuisine française se nourrit bien des réussites de sites locaux et Stéphane Méjanes, journaliste, d'évoquer le cas de l'île de Noirmoutier.

L'affluence touristique vers l'île s'appuie bien sur la réputation de certains produits propres telle la fleur de sel marin, l'huître et la pomme de terre. Naturellement la palette de recettes locales vient en appui. Pareil, Jaume Gomila a évoqué le palmarès culinaire de l'île de Minorque, dans les Baléares, laquelle attire par ses produits phares.

Il s'agit du homard et de son fameux ragoût, du riz de terre ainsi que du célèbre dessert "Ensaïmada". Chef Wafid Belaid soutient que nous sommes tout aussi bien dotés que nos compétiteurs en la matière. Et, le Chef d'ajouter que nous disposons de produits de base de prestige

lesquels ont été bien valorisés comme produits de terroir notamment par le programme tuniso suisse, PAMPAT. Et que les DMO (Destination Manager Operator) effectuent un travail remarquable.

On a pu le mesurer à travers l'intervention de Hamda Abdellaoui, président de la DMO qui mettait en lumière le riche patrimoine culinaire de Djerba. Et chef Wafik d'insister sur la diversité de la gastronomie tunisienne qui porte les empreintes berbère, juive, ottomane, arabe et italienne. Ce cocktail nous procure un précieux bonus qui nous permet en toute confiance à engager la compétition.

»Nous disposons de produits de base de prestige» - Chef Wafik Belaid

Et Stéphane Méjanes de rappeler que la cuisine suédoise laquelle n'avait pas les faveurs des pronostics a réussi à se maintenir en haut du podium sur les dix dernières années, dans un climat de compétition serré. Avis aux becs fins.

Les canaux promotionnels

Il est important de savoir communiquer sur cette nouvelle

tendance pour le tourisme tunisien. En réalité Ahmed Bettaieb, président de la FTAV rappelle que les professionnels tunisiens du tourisme n'en sont pas à leur coup d'essai. Et que la composante gastronomie est bien intégrée au packaging actuel.

»La cuisine tunisienne est riche et diversifiée» - Stéphane Méjanes

Il reste qu'il faut bien savoir comment rayonner mondialement via les guides internationaux dédiés comme le rappelait Aliette de Crozet, journaliste. Et, pour cela il convient de faire venir le guide français Michelin, l'incontournable.

Et si l'on veut brasser plus large, il convient de recevoir le guide anglais qui fait autorité dans le monde anglo saxon à savoir "World 50 Best restaurants. Il ne faut pas négliger de recourir à la diplomatie gastronomique ajoute Wafik Belaid en adressant régulièrement des publications dédiées aux ambassades étrangères accréditées à Tunis.

Et, de marquer le coup par des menus appropriés aux événements importants que nous accueillons. La présence

“Multicanal” signifie une présence sur le web et sur les sites des TO de même que le rappelle l’expert marocain Mohamed Boukhrouk lequel a été mandaté par GIZ pour implémenter l’expérience marocaine en la matière.

Tout cela viendrait en appui au site actuellement opérationnel de la route culinaire de Tunisie**. Katherin Gerhard, Project Manager chez GIZ évoquait les 6 produits phares qui garnissent le site à savoir le Fromage du Nord Ouest, l’Harissa du Cap Bon, l’olive du centre et du Dahar, le vin du Nord, les dattes du sud et le poulpe de Kerkennah.

Nous pouvons pour notre part les enrichir d’une foule d’autres produits notamment le gibier du Nord-ouest, le mouton de Thibar ainsi que la langouste de l’île de la Galite. Le site comprend également divers parcours et autres itinéraires sur tout le territoire où l’on peut déguster des recettes savoureuses pour agrémenter un séjour dans nos contrées. Et de même que le suggérait Leila Tekaya, représentante de l’ONTT à Madrid, on peut encore pimenter ces évasions par la participation aux diverses campagnes agricoles et de cueillette ce qui contribuerait à dépasser la saisonnalité du tourisme tunisien.

Le nouveau branding : Jouer sur la singularité de l’empreinte culinaire

Faire du voyage un évènement sensoriel qui transcende le temps, c’est par cette envolée lyrique que Leila Tekaya a décrit ce que doivent être les sensations du touriste à son départ de Tunisie. Après, rajoute-t-elle qu’il ait apprécié “l’Harissa comme un flambeau, les dattes comme douces caresses, le poulpe comme contenu des mers, les olives comme emblèmes d’abondance, le fromage comme narrateur pastoral et le vin comme une muse”. Ce jour-là tous les professionnels ont admis avoir participé à faire avancer la cause.

Cependant l’effort digital est au-dessus de leurs moyens, les concours de chefs internationaux également et le travail de branding nouveau appelle des renforts que seul l’Etat possède. En clôture des travaux de cette journée, Mohamed Moez Belhassine, ministre du tourisme a adressé aux professionnels privés un clin d’œil rassurant qui signifie en substance “message reçu”.

Ali Abdessalem

**François Rabelais, auteur français de la renaissance a sublimé les plaisirs de la table.*

***www.larouteculinaire.de.tunisie. info*



Nouvelle usine Tesca

Tesca déploie son activité Seat Components en Tunisie avec le lancement de sa nouvelle et troisième implantation qui démarre ses productions par la découpe et confection des coiffes d'appui-têtes pour les groupes Volkswagen, Stellantis et l'alliance Renault-Nissan.

D'une surface de 5000 m², localisée près de Nabeul et employant à ce jour 350 personnes, cette usine vient s'ajouter aux sites de production tunisiens déjà installés à proximité : Tesca Tunisia et Tesca Grombalia.

Le groupe est présent en Tunisie depuis l'an 2000.



Tunisie

La politique du «compter sur soi» pèse essentiellement sur les classes moyennes et pauvres

La charge de la politique du "compter sur soi", a été principalement assumée par les classes moyennes et pauvres au cours de l'année 2023, c'est ce qui ressort d'une étude menée sous l'égide du Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES) sur le "projet de budget 2024 et les problèmes de compter sur soi".

Ainsi, les chômeurs, les travailleurs vulnérables (exerçant notamment dans le secteur

parallèle) ainsi que les salariés recevant un salaire fixe qui n'a pas été ajusté de manière à s'adapter à la hausse des prix sans précédent, ont été les premiers à subir une grande partie de cette charge assumée principalement par les couches sociales à faibles et à moyens à revenus, selon l'auteur de cette étude Abdejelil Bedoui.

Parmi les victimes de ce processus "de compter sur soi" figurent également, d'après lui, les petits artisans et les très petites

et moyennes entreprises (TPE), victimes de chocs extérieurs successifs et privés d'un soutien suffisant de l'Etat. Il s'agit également des petits agriculteurs, qui souffrent depuis des années de la hausse continue des prix des intrants de la production agricole et de la persistance de la sécheresse pendant cinq années successives.

Bedoui a reconnu que, bien que les conditions professionnelles et sociales de ces catégories

sociales diffèrent, ces catégories socioprofessionnelles demeurent les victimes des politiques d'austérité toujours en cours en 2023, quoique menées à un rythme lent qui ne répond pas aux diktats et aux exigences du FMI.

Ceci montre que le désaccord entre la Tunisie et ce bailleur de fonds portait principalement, sur le calendrier et la cadence des réformes et non sur le contenu de ces politiques de réformes, ce qui représente une faiblesse importante dans le processus de compter sur soi.

”Le désaccord entre la Tunisie et le FMI portait principalement, sur le calendrier et la cadence des réformes et non sur le contenu de ces politiques de réformes”, Abdeljalil Bedoui

Bedoui a rappelé les mesures d'austérité toujours en cours menées cette l'année, en l'occurrence, la limitation de la création d'emplois notamment dans le secteur public conformément aux diktats du FMI, et la réduction de part des salaires dans le secteur public, dans le PIB ainsi que la réduction des dépenses publiques, ce qui entraîne une baisse et une détérioration de la qualité des

services sociaux et une réduction des dépenses de subvention.

”Depuis 2011 la proportion de la classe moyenne est passée de 60 % à 30 % de la population tunisien”, Abdeljalil Bedoui

Selon l'étude, depuis 2011 la proportion de la classe moyenne est passée de 60 % à 30 % de la population tunisien et vit dans un contexte marqué par une croissance anémique, des finances publiques en crise et des pressions inflationnistes outre la marchandisation de tous les aspects de la vie.

Ainsi, seule une petite partie de la classe moyenne a connu un enrichissement. Il s'agit essentiellement des contrebandiers et grands opérateurs de l'économie parallèle, qui s'est bien développée à la suite de l'effondrement de l'Etat et la généralisation de corruption alors qu'une meilleure partie de la classe moyenne a rejoint les rangs des démunis et des pauvres.

Quant au reste de cette couche sociale, il continue, d'après Bedoui, à subir les affres de l'endettement et ses coûts excessifs pour maintenir la même position sociale.



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Tunisie

Les médias privés, un divorce consommé avec l'exécutif et l'opinion publique ?

Tout le long de la cavale des cinq fuyards de la prison de Mornaguia laquelle a duré une semaine, journalistes, animateurs et chroniqueurs des radios et chaînes de télévision privée ont manifesté une animosité inouïe à l'endroit du pouvoir exécutif. Ils lui ont reproché de ne pas avoir communiqué ni sur les circonstances de

la fuite des terroristes ni sur les circonstances de leur arrestation.

Dans leur argumentaire, ils estiment que dans une démocratie qui se respecte, « le cas de la Tunisie », d'après eux, les citoyens ont droit à l'information et les médias ont pour mission de la leur transmettre.

Tendance de l'exécutif à ignorer les médias privés

A priori, en tolérant que les réseaux sociaux, secteur informel de l'information, communiquent sur une si grave affaire sans publier aucun communiqué et aucun démenti des informations colportées, le pouvoir exécutif donne l'impression qu'il n'a plus confiance dans les médias

privés. Les médias publics étant aux ordres. D'ailleurs ce n'est pas une nouvelle tendance.

« Les deux-tiers des citoyens tunisiens ne font pas confiance ni au contenu des médias, ni aux journalistes et chroniqueurs »

Abstraction faite de cette affaire de fuite des terroristes, l'exécutif, et particulièrement, les premiers responsables des institutions de souveraineté, le président de la République, les ministres de la défense, de la justice et de l'intérieur n'ont jamais éprouvé le besoin d'accorder une quelconque interview aux médias privés. Cela pour dire que le divorce entre ces institutions et les médias privés était et est, le moins qu'on puisse dire, net et sans appel. Néanmoins, le pouvoir exécutif n'est pas la seule partie à ne pas avoir confiance dans ces médias.

L'indépendance des médias n'a jamais été soutenue ou parrainée, de manière claire et ferme, comme un projet démocratique

Les médias tunisiens, «une source de stress et d'énergie négative »

Une très récente étude dont les résultats ont été publiés, les 30 et 31 octobre 2023, a fait des révélations qui méritent qu'on s'y attarde. Ainsi, les deux-tiers des citoyens tunisiens «ne font pas confiance ni au contenu des médias, ni aux journalistes et chroniqueurs ».

L'étude, intitulée « Restaurer la confiance dans les médias », a été réalisée par le cabinet d'études et de conseil tunisien Prodata. Elle a été présentée lors d'une conférence de presse organisée par l'Institut des sciences de la presse et de l'information (IPSI) en collaboration avec le Centre baltique pour l'excellence des médias, le Bureau de l'Unesco au Maghreb et le programme tunisien de soutien aux médias (PAMT).

Selon les personnes sondées dans le cadre de cette étude, les tunisiens reprochent aux médias locaux « de présenter des informations sans les analyser, de ne pas proposer de solutions à des questions sensibles qui restent floues pour le public, telles que les réformes économiques majeures et l'inflation ».

Les personnes sondées se sont également plaintes du manque

d'objectivité dans le traitement de l'information, notamment dans le domaine économique.

Point d'orgue des révélations de cette étude : les personnes interrogées, dont 80% sont des femmes, considèrent les médias comme «une source de stress et d'énergie négative». Dont acte. Il faut dire qu'Internet et les réseaux sociaux ont porté un coup dur aux médias traditionnels tels que la télévision, la radio et les journaux, et sont devenus la principale source d'information, surtout après la crise du coronavirus.

Des médias hors-jeu depuis le soulèvement de 2011

Quant à nous, nous pensons que l'émergence en grand nombre de médias audiovisuels privés, après le soulèvement du 14 janvier 2011, n'a pas servi ni la démocratie, ni la liberté de presse, ni la liberté d'expression. Bien au contraire, ces médias ont commis la grave erreur d'évoluer à contre-courant, d'entraver le processus démocratique et de le compromettre au profit de partis sans projets de société et de groupes mafieux politico-financiers.

Concrètement, nous pensons que ces médias ont commis trois erreurs majeures.

La première a consisté à tolérer,

sur leurs plateaux, au nom d'une soi-disant objectivité professionnelle journalistique, le terrorisme et ses adeptes alors que la règle à observer à l'époque était « zéro tolérance » vis-à-vis des djihadistes terroristes. C'est impardonnable. Le principe est simple : on ne peut être ni objectif ni neutre avec les terroristes.

La deuxième erreur a été d'adhérer sans gardes fous à la participation de la décennie noire, d'avoir fait le jeu de lobbys mafieux politico-financiers et d'avoir préféré le buzz et l'argent facile. Ils ont fait rater au pays, la possibilité de disposer pour la première fois d'une presse indépendante au service des véritables causes développementales et politiques du pays.

Les médias locaux présentent des informations sans les analyser, de ne pas proposer de solutions à des questions sensibles qui restent floues pour le public

L'enjeu était clair. Il s'agit de conscientiser la population, de l'éduquer et de l'orienter sur de bonnes bases et non de se servir de son inculture et de sa sous-information pour la bombarder de débats futiles et sans lendemain.

La troisième erreur a été de se focaliser, après le coup de force constitutionnel du 25 juillet 2021, sur le dénigrement systématique de la personne autocrate de Kaies Saied et de son projet politique, « la démocrature ». Ces médias privés, qui ont défendu unanimement en temps réel et de manière indécente, les intérêts des partis et de lobbys apatrides, ont omis que le Chef de l'Etat n'est pas toute la Tunisie et encore moins tous les Tunisiens.

Une question de bon sens : le président de la République ne peut en aucune manière se confondre pas avec toutes les préoccupations du pays. Le rôle des médias était en principe d'attirer l'attention sur d'autres problématiques autres que celle du chef de l'Etat et de sensibiliser l'opinion publique sur d'autres questions d'intérêt général (réchauffement climatique, stress hydrique, vieillissement de la population, décrochage scolaire, sécurité et autosuffisance alimentaire, énergies vertes, pollution, modèle de développement, contrat social...).

A la lumière de ces erreurs, il n'était guère étonnant de voir le pouvoir exécutif en place tout autant que l'écrasante majorité des Tunisiens, boudier les médias locaux et s'en détourner.

Cela pour dire finalement qu'en matière de liberté de presse, nous sommes toujours au stade zéro. Les médias sont, constamment, à la recherche de leur indépendance et à leur émergence en tant que contre-pouvoir crédible faisant l'objet d'un consensus de tous les forces vives du pays.

Nous ne pouvons pas nous interdire finalement de constater que depuis l'accès du pays à l'indépendance, et jusqu'à ce jour, l'indépendance des médias n'a jamais été soutenue ou parrainée, de manière claire et ferme, comme un projet démocratique, par une quelconque force politique ou par un quelconque mouvement social influent. Bien au contraire, ils ont été, constamment, instrumentalisés par ces mêmes forces à des fins partisans et claniques.

Morale de l'histoire, le secteur continuera à pâtir d'une triple crise :

- Une crise de contenu,
- Une crise de gouvernance et
- Une crise de relations incestueuses avec les mondes de l'argent et du politique qui ne cherchent qu'à le contrôler.



TMM

stabilité au mois de novembre, mais tendance haussière maintenue

Le TMM, qui reflète le coût de refinancement des banques commerciales auprès de la Banque centrale de Tunisie, s'est stabilisé au mois de novembre 2023 au niveau de 7,99%. Cette stabilité est la deuxième consécutive.

En glissement annuel, le TMM a préservé sa tendance haussière,

passant de 6,13% à fin novembre 2020, à 6,25% en novembre 2021, pour, ensuite, atteindre 7,27% en novembre 2022, à 7,99% actuellement. Il a connu ses plus hauts niveaux de l'année en mars 2023, avec un pic de 8,05%.

Cette tendance haussière du TMM est due à plusieurs facteurs,

notamment l'inflation, qui a atteint 8,4% en novembre 2023, et la hausse des taux d'intérêt dans les pays développés.

La Banque centrale de Tunisie maintient sa politique monétaire restrictive, afin de contenir l'inflation. Le TMM devrait donc continuer à augmenter dans les prochains mois.



PLF 2024

Plus de taxes sur les boissons alcoolisées et les produits de luxe

Le projet de loi de finances 2024 vise à mieux cibler et à renforcer les mesures fiscales afin de cibler davantage les revenus élevés et améliorer la répartition de la charge fiscale entre les couches sociales, selon une étude menée par l'expert économiste, Abdeljalil Bedoui.

L'étude menée sur le projet de budget pour 2023 avait mis en évidence l'inefficacité politique, sociale et financière, des mesures dispersées et générales, d'autant que de telles procédures

générales et globales, plutôt que de généraliser l'avantage pour le budget, ont généralisé la colère et le ressentiment auprès de tous les acteurs économiques, sans réaliser une augmentation significative des ressources publiques et de manière à promouvoir et de consolider "le processus de compter sur soi", a précisé Bedoui, lors de la présentation de cette étude le 23 novembre 2023.

Cette étude critique du PLF 2024 montre que la nouvelle démarche

adoptée dans le cadre de ce projet est mise en évidence à travers l'établissement de mécanismes alternatifs pour le financement des dépenses de subvention. Il s'agit de l'augmentation de la redevance de subvention de 1 à 3 % et l'élargissement de son champ pour inclure les restaurants et cafés touristiques classés deuxième et troisième catégories et les salons de thé.

Cette redevance passera de 3 à 5% pour les discothèques, les clubs de nuit n'appartenant pas

à une entreprise touristique, les cabarets et les pâtisseries et ce à l'exception des unités fabriquant exclusivement des variétés de gâteaux traditionnels populaires, dont la liste est fixée par décision du ministre des Finances.

“ Le projet de loi de finances 2024 vise à mieux cibler et à renforcer les mesures fiscales afin de cibler davantage les revenus élevés et améliorer la répartition de la charge fiscale entre les couches sociales », Abdeljalil Bedoui, expert économiste

Parmi les autres mécanismes, figurent l'élargissement du champ d'application de cette redevance pour inclure les établissements touristiques hébergeant des clients et abritant des bars ainsi que la fabrication des boissons gazeuses, de la bière, de l'alcool et des boissons alcoolisées, à raison de 3 % du chiffre d'affaires non inclus les taxes et les impôts outre le recouvrement d'une partie des dépenses de subvention, en élargissant le champ d'application de la taxe de séjour à tous les établissements touristiques spécialisés dans l'hébergement et toutes les autres formes de location (chambres, appartements et villas) pour des périodes spécifiques avec

augmentation pour les touristes étrangers.

Le projet de loi des finances 2024 inclut également, l'établissement de taxes sur les dérivés du lait à l'exception de yaourts, lesquels dérivés sont classés en fonction de la valeur de la subvention prise en charge par l'Etat au titre des quantités de lait destinées à la fabrication de chaque produit.

Il s'agit en outre, de la révision des taxes sur les billets des voyages aériens et maritimes assurés par des avions ou des navires émettant de dioxyde de carbone (CO2), et ce, dans le cadre d'une approche internationale visant à créer et à généraliser les frais sur le carbone. Ces mesures, ainsi que plusieurs autres, s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre l'évasion fiscale et de resserrement des sanctions (peine minimale ou des amendes) et visent à mieux cibler les revenus relativement élevés, tout en évitant d'accentuer la charge fiscale sur les revenus faibles et moyens (à titre l'exemple dans le transport, où il est question de distinction entre les billets traditionnels des billets de première classe).

L'étude a attiré l'attention sur l'orientation du budget de l'Etat vers une réorganisation des priorités. Ainsi, d'avantage d'intérêt est accordé au secteur agricole, à la culture céréalière

et à la question de l'eau outre les questions de financement des petites et moyennes entreprises (PME).

“ Ces mesures demeurent selon Bedoui, toujours fragmentées et peu efficaces en raison de la crise continue des finances publiques continue et de l'adoption de politiques d'austérité tout en maintenant le même modèle économique », Abdeljalil Bedoui, expert économiste

Cependant, ces mesures demeurent selon Bedoui, toujours fragmentées et peu efficaces en raison de la crise continue des finances publiques continue et de l'adoption de politiques d'austérité tout en maintenant le même modèle économique. D'après l'économiste auteur de l'étude, des marges de manoeuvres ont été bien exploitées ce qui pourraient contribuer de manière significative à augmenter les ressources financières publiques, l'épargne nationale et partant de la capacité du pays à réaliser la reprise économique et à adopter un modèle de développement alternatif.



التجاري بنك
Attijari bank

Croire en vous

WWW.ATTIJARIBANK.COM.TN

PLUS SIMPLE
PLUS ACCESSIBLE



Tunisie

le tourisme alternatif, une solution pour relancer le secteur

Les représentants de différents blocs parlementaires ont appelé, mardi, le ministre du Tourisme à réviser la stratégie de communication de son département et à identifier une solution urgente afin de surmonter le problème de l'endettement de plusieurs unités hôtelières.

Intervenant lors d'une séance plénière tenue, à l'ARP à l'occasion de l'examen de la mission du Tourisme, dans le cadre du projet de budget de l'Etat 2024, la députée Cyrine Mrabet a indiqué que la plupart des hôtels souffrent de l'accumulation des dettes, de la détérioration de leurs services

et de difficulté quant à l'attraction de touristes, estimant que le tourisme en Tunisie dépend de plusieurs facteurs, notamment la situation sécuritaire.

Elle a souligné, la nécessité de créer une nouvelle dynamique et de nouvelles opportunités

d'emploi, et d'élaborer une stratégie pour le tourisme alternatif, ainsi que d'adopter une nouvelle stratégie de communication qui s'adapte avec la nouvelle conjoncture.

De son côté, la députée Sonia Ben Mabrouk, a affirmé que le secteur du tourisme fait face à une concurrence rude, notant que plusieurs pays ont pu réaliser un saut qualitatif dans leurs stratégies, favorisant ainsi le renforcement du rôle du secteur touristique dans l'impulsion de développement de leurs économies.

Pour elle, il serait nécessaire de promouvoir l'activité touristique

en Tunisie, en accordant le soutien financier nécessaire aux professionnels, en valorisant le patrimoine de notre pays, et en diversifiant le produit touristique, afin que le pays retrouve sa compétitivité.

Pour sa part, la députée, Zina Jiballah, a appelé à la mise en place de nouveaux circuits touristiques qui permettent de valoriser les monuments archéologiques et les paysages naturels du pays, ainsi qu'à soutenir la filière de l'artisanat, à travers une participation renforcée dans les expositions et les salons internationaux à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Quant au député Mohammed

Ali, il a mis l'accent d'accorder plus d'attention à la formation et l'encadrement du personnel exerçant dans le secteur du tourisme.

Amal Meddeb a mis en garde, quant à elle, contre la détérioration continue du secteur touristique, appelant à la conception d'un nouveau plan de marketing pour attirer davantage les touristes tout au long de l'année, notamment après l'inscription de l'île de Djerba sur la Liste du patrimoine mondial.

Elle a pointé de doigt, en outre, le problème de la bureaucratie administrative qui décourage les investisseurs à s'implanter en Tunisie.





Énergies renouvelable

La Tunisie va-t-elle rattraper son retard sur le Maroc et l’Egypte ?

Au moment où des pays comme le Maroc et l’Egypte font des progrès énormes dans le domaine de développement des énergies renouvelables, la Tunisie traîne la patte et accuse un retard monstre.

Elle est encore au stade des intentions, voire des projets. C’est du moins ce qu’a laissé entendre, lors de l’examen du budget 2024 du ministère de l’Industrie, des Mines et de l’Énergie, la cheffe du cabinet de ce département Ahlem Sayeb.

Cette dernière a révélé que des projets d’énergies renouvelables de 1700 MW sont actuellement

en phase d’appels d’offres. Elle a ajouté que dès leur conclusion leurs accords seront soumis à l’Assemblée des représentants du peuple (ARP).

Connaissant bien la bureaucratie tunisienne, ces projets risquent d’être renvoyés, encore une fois, aux calendes grecques.

A l’origine de ces tergiversations, l’absence d’une véritable volonté politique. Les analystes expliquent ce manque de détermination par plusieurs facteurs : l’instabilité gouvernementale qui prévaut dans le pays depuis 2011, les divergences entre ministres partisans des énergies fossiles

et ceux partisans des énergies vertes, des réglementations difficiles à appliquer par les investisseurs étrangers et la résistance des syndicats à tout changement.

Cette situation ne peut pas toutefois perdurer. La Tunisie, qui s’est engagée avec l’Union européenne à travers le projet EL Med, interconnexion énergétique, pour le transport d’énergie propre produite en Tunisie, a intérêt à accélérer les procédures d’octroi des marchés pour être au rendez-vous de l’entrée en fonction de ce câble sous- marin en 2027.

ABS



Tunisie

les produits turcs taxés pour protéger l'industrie locale

Une série de propositions formulées par la commission de coopération tuniso-turque chargée de développer l'accord de libre-échange bilatéral a été adoptée, lors d'une séance de travail ministérielle présidée, vendredi, par le chef du gouvernement, Ahmed Hachani, au siège de la Kasbah.

Il a été ainsi décidé de réviser la liste de certains produits et articles industriels turcs (les produits d'entretien et détergents, les pneus en caoutchouc, le prêt à porter et les objets en plastique) qui peuvent être substitués par d'autres produits locaux et de leur imposer des tarifs douaniers. Cette décision sera inscrite dans le cadre de la loi de finances de 2024.

Il a été également convenu de faire bénéficier les exportations tunisiennes de certaines produits agricoles et alimentaires vers la Turquie d'avantages, et ce, sous forme de quotas annuels qui seront exonérés des droits de douane.

Lors de cette séance qui s'est déroulée en présence des ministres des Finances, du Commerce, du Transport et de l'Agriculture ainsi que du gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) et du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, les différentes parties ont décidé d'organiser, durant le premier trimestre de 2024, un forum économique visant à soutenir l'investissement turc en Tunisie dans certains secteurs d'intérêt commun.



Recettes touristiques

Les recettes touristiques et les revenus du travail ont drainé, depuis le début de l'année jusqu'au 20 novembre courant, un cumul de recettes de l'ordre de 13,1 milliards de dinars, d'après des données statistiques publiées mardi, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

Ainsi, les recettes touristiques ont enregistré une hausse de 32%, passant de 4,8 milliards de dinars, en novembre 2022, à 6,4 milliards de dinars, actuellement. Pareillement, les revenus du travail ont légèrement progressé de 3,3%, pour se situer au niveau de 6,6 milliards de dinars.

Cette hausse a favorisé l'accroissement des avoirs nets en devises, lesquels se sont élevés à 24,8 milliards de dinars, à la date du 27 novembre courant, ce qui représente 111 jours d'importation, contre 21,9 milliards de dinars (98 jours d'importation), un an auparavant.



Canada

la Tunisie réintègre le programme des Tarifs de Préférence Généraux

Le Canada a décidé l'octroi à la Tunisie du bénéfice du Tarif de préférence général (TPG), un programme qui prévoit des réductions tarifaires ou un traitement en franchise de droits pour la majorité des importations en provenance des pays en développement, a rapporté le Centre de Promotion des Exportations (CEPEX).

En effet, les préférences tarifaires (tarifs réduits ou un traitement en franchise de droits) couvrent tous les produits, à l'exception des vêtements et des produits textiles, des chaussures, certains produits agricoles sensibles (dont les produits soumis à la gestion

de l'offre) et certains produits sidérurgiques, selon le portail du gouvernement canadien.

Selon les chiffres moyens de 2019-2021, le Canada a importé chaque année des marchandises d'une valeur de 332 millions de dollars en vertu des TPG, sans lequel ces importations auraient été assujetties à un tarif NPF moyen de 5%.

Créé en 1974 et renouvelé tous les dix ans depuis, le programme TPG accorde actuellement des préférences tarifaires à 106 pays en développement, dont 49 pays les moins avancés (PMA), d'après la même source.

Depuis le dernier renouvellement du programme, qui est entré en vigueur en 2015, les pays bénéficiaires ne sont plus admissibles au programme TPG une fois qu'ils répondent à l'un ou l'autre des deux critères axés sur le développement.

Il s'agit de deux années consécutives de classification par la Banque mondiale (BM) dans la catégorie des économies à revenu intermédiaire supérieur ou élevé ou une part minimale des exportations mondiales de 1% pendant deux années consécutives selon les données de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).



Commerce extérieur tunisien

hausse des importations en provenance de Russie et de Turquie

Le déficit commercial mensuel s'est dégradé de 26,8%, au cours du mois d'octobre 2023, se creusant ainsi de 2000,8 MD, contre 1578 MD enregistré en septembre 2023, révèle lundi l'Institut National de la Statistique (INS).

Le taux de couverture des importations par les exportations a perdu de 4.5 points en octobre 2023 par rapport à septembre, pour atteindre 71,7%, indique l'INS dans une note sur le commerce extérieur aux prix courants consacrée au mois d'octobre 2023.

Selon l'institut, le mois d'octobre

a été marqué par des évolutions contrastées des flux croisés du commerce extérieur alors que les exportations ont enregistré une progression mensuelle modeste de 0,5%, les importations ont affiché une hausse bien plus forte de 6,8%.

Hors produits énergétiques, les exportations ont reculé de 2,1%, tandis que les importations ont augmenté de 9,2%.

S'agissant des exportations, elles ont diminué dans la plupart des secteurs, à l'exception du secteur de l'énergie qui a connu une augmentation significative de 87%, expliquant dans une

large mesure cette légère augmentation au niveau global des exportations.

Le secteur des industries mécaniques et électriques a connu une baisse de 2,2%, principalement due à une diminution des exportations de fils et câbles conducteurs.

De même, affectée par une baisse des exportations des légumes et des produits de biscuiterie, le secteur de l'agriculture et des industries agroalimentaire a enregistré une baisse pour le deuxième mois consécutif, avec un taux de 2,7%.



CJD Business Awards 2023

La jeune entrepreneure tunisienne a été récompensée pour son leadership exceptionnel et sa contribution significative au monde des affaires.

Ameni Mansouri, CEO de Dabchy.com, a remporté le prix du Meilleur jeune Dirigeant lors de la 14e édition des CJD Business Awards, qui s'est déroulée le 23 novembre 2023 à Tunis.

Dabchy.com est la première plateforme de vide dressing en ligne en Tunisie. Elle recense plus de 50.000 articles et réunit une communauté connectée de près de 216.000 "Dabchouchas" en Tunisie.

Cette reconnaissance témoigne du leadership exceptionnel de Ameni Mansouri et de sa contribution significative au monde des affaires. En tant que dirigeante de Dabchy.com, elle a démontré une vision innovante, une détermination remarquable et une capacité à surmonter les défis du marché.

Le secteur des mines, des phosphates et dérivés a également reculé de 1,2%. C'est le cas aussi pour les exportations du secteur du textile, de l'habillement et du cuir qui ont enregistré une baisse de 1,3%.

Les exportations vers l'UE ont globalement diminué de 3,7%. Les baisses les plus significatives ont été observées avec l'Italie (-22,5%) et avec l'Allemagne (-8%).

En revanche elles ont augmenté vers l'Espagne de 43,4% et vers la France de 1,5%. Les exportations vers les pays du Maghreb ont baissé de 7,4%, principalement vers la Libye, reculant de 20,8%. Les exportations vers les Etats-Unis ont chuté de 32%, celles vers la Turquie de 43,8% et celles vers la Russie de 8,7%. Les exportations ont nettement augmenté vers la Suisse (+175,2%) et le Royaume-Uni (+18,3%).

Hausse de 67,3% des importations en provenance de Russie

En ce qui concerne les importations, leur progression à la hausse a touché tous les groupes de produits, à l'exception des produits énergétiques qui ont connu une baisse de 3,6%.

Les deux tiers de la hausse globale des importations

proviennent des achats de biens d'équipement, qui ont augmenté de 34,2% après avoir fléchi en septembre.

Les importations de biens de consommation ont également augmenté, plus modestement, de 4%, notamment en raison de la hausse des achats de produits pharmaceutiques et de pièces automobiles.

Par ailleurs, les importations alimentaires ont augmenté de 12,6%, tirées par des approvisionnements en sucre et huiles végétales.

En revanche les importations de matières premières ont quasiment stagné (+0,2%).

Les importations depuis l'Union européenne ont diminué de 1,3%. Cette baisse est principalement due à des baisses des flux depuis l'Italie (-25,7%) et les Pays-Bas (-27%), compensée par des hausses depuis l'Espagne (+39%), la France (+3,4%) et l'Allemagne (+3%).

De même, les importations depuis les pays du Maghreb ont chuté de 43,9%, principalement depuis l'Algérie qui a enregistré une baisse de 51,2%.

En revanche, les importations en provenance de Russie ont bondi de 67,3%, celles de Chine de +23,6%, et celles de Turquie de +26,9%.

w m c
HORS-SÉRIE

iPad Pro

SPECIAL
ASSURANCES
LE GUIDE DU MARCHÉ DES ASSURANCES
EN TUNISIE



Assurances
Voyages
Vie
Santé
Auto
Habitation

EDITION NUMÉRIQUE - MAI 2021

www.wmc.com



Pour la première fois en Tunisie, Ooredoo déploie la VoLTE et de l'IPv6 pour les services fixes et mobiles

Ooredoo Tunisie, Leader du marché des télécommunications, fidèle à ses valeurs notamment d'être toujours à la pointe de l'innovation en matière de télécommunications a annoncé lors d'une conférence de presse en présence du ministre des Technologies de la Communication et de l'Économie numérique, M. Nizar Ben Néji, le lancement officiel de deux

technologies révolutionnaires: La Voix sur LTE (VoLTE) et le déploiement d'IPv6 à travers ses réseaux mobiles et fixe pour la première fois en Tunisie, signalant un saut remarquable dans la communication numérique pour la Tunisie.

L'introduction de la VoLTE représente un moment décisif, permettant aux abonnés

d'Ooredoo de bénéficier d'une qualité audio inégalée pour les appels nationaux et internationaux. Ainsi, avec le lancement de VoLTE, les clients abonnés Ooredoo Tunisie, dotés de téléphones 4G ayant la fonctionnalité voix sur la 4G activée et ayant effectué la dernière mise à jour Software, bénéficient automatiquement de ce nouveau service.

Par ailleurs, ce service assure une meilleure autonomie de la batterie, puisque la VoLTE consomme moins d'énergie que les appels vocaux traditionnels, ce qui améliore la durée de vie de la batterie des smartphones.

Pour couronner le tout, VoLTE propose aux abonnés Ooredoo une expérience inédite, en permettant aux utilisateurs de naviguer sur Internet ou d'envoyer des messages pendant un appel vocal, une fonctionnalité qui redéfinit les possibilités de communication mobile et qui n'était pas possible avec les anciens réseaux.

Se positionnant aujourd'hui comme étant la technologie d'avenir par excellence, alors que les opérateurs évoluent vers des réseaux tout IP (protocole Internet), la VoLTE constitue une étape cruciale vers cette transition, ouvrant la voie à des services et fonctionnalités de communication plus avancés.

Simultanément, et à travers le tout nouveau déploiement de l'IPv6, qui est une première en Tunisie, Ooredoo met à la disposition de ses clients des services exclusifs et inédits avec le meilleur accès à Internet et les services les plus avancés et innovants.

IPv6 dispose d'un énorme espace d'adressage, ce qui signifie qu'il y a assez d'adresses

pour connecter presque tous les appareils directement à Internet. Cela résout le problème d'avoir trop peu d'adresses, ce qui est le cas avec l'ancienne version, IPv4.

La carte de la sécurité est aujourd'hui primordiale. C'est pour cela que l'IPv6 dispose d'une sécurité intégrée appelée IPsec, qui aide à protéger les informations pendant qu'elles sont envoyées sur Internet.

Aussi prêt pour les nouvelles technologies comme les objets connectés (IoT), il assure une connexion fiable pour les nouveaux gadgets qui arrivent sur le marché.

« Ces deux innovations révolutionnent aujourd'hui le numérique en Tunisie, redéfinissant ainsi les normes de communication pour nos clients. Être à l'affût des dernières avancées technologiques dans le monde est un instinct chez Ooredoo afin d'en faire profiter tous nos abonnés aussitôt que possible. » a déclaré M. Mansoor Rachid Al-Khater, CEO de Ooredoo Tunisie.

Encourageant ses abonnés à profiter pleinement de ces avancées, Ooredoo Tunisie préconise des mises à jour logicielles régulières afin de maximiser le potentiel de ces nouvelles fonctionnalités.

De plus, Ooredoo collabore étroitement avec les fabricants pour rationaliser ces mises à jour et garantir une expérience optimale.

De son côté, M. Nizar Ben Néji, ministre des Technologies de la Communication, a loué les efforts de la société Ooredoo pour accomplir cette importante réussite pour l'entreprise et pour la Tunisie. Cela a été rendu possible grâce à un travail colossal et continu visant à développer les technologies de communication et à contribuer activement à accompagner les progrès dans le domaine numérique en Tunisie. Cela mérite tout l'encouragement et le soutien pour les efforts déployés par nos partenaires afin de faciliter la fourniture d'améliorer la qualité de services fournis pour les Tunisiens à travers différents réseaux de communication, notamment suite à l'évolution importante et rapide de ces réseaux. Avec cet engagement, nous pouvons tous contribuer à renforcer la position de la Tunisie parmi les pays leaders dans ce domaine.

Cette évolution technologique vise à renforcer l'engagement d'Ooredoo à améliorer le monde de ses clients et à améliorer la vie numérique des Tunisiens et Tunisiennes, plaçant ainsi la Tunisie à l'avant-garde de la transformation numérique.



Actionnariat Attijari

Investir dans l'humain pour conduire le changement

Attijari Bank vient de tenir une AGE (Assemblée générale extraordinaire) afin d'entériner une augmentation de capital réservée au personnel actif de la Banque.

Une opération approuvée de bout en bout par les instances réglementaires qu'il s'agisse du CMF ou de la Bourse de Tunisie et validée par le Conseil d'Administration.

L'initiative, première de la sorte en Tunisie dans une institution financière, annonce une nouvelle ère dans la stratégie RH d'Attijari

qui pourrait être inspirante pour beaucoup d'autres grandes entreprises.

« L'homme au cœur du développement » n'est donc plus considéré comme une simple expression « cliché » tout juste destinée à faire croire aux collaborateurs qu'ils sont importants sans des actions concrètes ou des privilèges palpables. C'est au contraire, une intime conviction pour les dirigeants de la banque conscients que l'investissement dans l'humain est une condition nécessaire pour la pérennité de

l'Institution. En ouvrant les portes de l'actionnariat à ses 2000 employés, considéré comme le socle de sa richesse, Attijari fait d'eux des acteurs réels dans la bataille de la performance à l'heure de l'excellence dans un secteur où la concurrence est ardue.

Parce que l'esprit d'ouverture, la volonté de travailler en équipe, de donner l'exemple et de déléguer, de communiquer ouvertement et authentiquement ne sont plus suffisants, associer les collaborateurs au capital de l'institution représente un acte de

confiance qui les lie directement et durablement à son succès. C'est le meilleur moyen de les voir plus investis dans leur travail.

Par cette initiative, **Attijari** marque aussi son entrée dans une nouvelle ère. Celle où le capital humain n'est plus considéré comme un outil de performance mais un acteur dans la création de la valeur dans une démarche respectant les valeurs travail et engagement et un système loué par toutes les instances managériales dans un monde qui évolue à la vitesse de la lumière.

Investir dans le capital humain représente, aujourd'hui, l'un des moteurs importants du changement à conduire. Autrefois, considérée comme négligeable, cette approche est désormais clairement identifiée comme un levier essentiel de la performance de l'entreprise. Elle permet de créer une cohésion et un lien social au sein des effectifs, de motiver les salariés, de les sensibiliser sur leurs objectifs économiques et financiers et de renforcer la stabilité du capital principalement s'agissant de sociétés cotées.

En France, afin d'encourager l'actionnariat salarié, la loi Pacte, votée au printemps 2019 a réduit de 20 à 10 % le forfait social sur les versements destinés à l'acquisition d'actions de l'entreprise (ou d'une entreprise

liée), pour les sociétés employant plus de 50 personnes*.

Aujourd'hui, « presque toutes les entreprises françaises du CAC 40 ont des actionnaires salariés. La part du capital détenue par les salariés actionnaires y est, en moyenne, de 3,5%, un pourcentage encore loin de la barre des 10 %, objectif déclaré dans la loi Pacte de 2019... Les actifs détenus par les actionnaires salariés en Europe représentent 433 milliards d'euros, soit une moyenne de 12 500 euros par employé et 62 300 euros par salarié actionnaire ».

Attijari qui se prévaut d'un climat social sain, fruit d'un long travail, se veut une banque socialement responsable, rentable et créatrice de valeur. Attentive à la qualité du climat professionnel, partant du principe que des employés motivés sont en mesure d'accroître la productivité, la banque met tout en œuvre pour assurer le mieux être sur les lieux du travail.

Un collaborateur qui n'est pas motivé sera probablement distrait en effectuant son travail. Il constitue à lui seul une perte de temps et de ressources. Les experts RH s'entendent pour dire, aujourd'hui, que la motivation des salariés est primordiale parce qu'un salarié épanoui, heureux est un salarié à la fois plus performant et plus créatif.



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

**L'Offre de ciblage intégrée la
plus puissante du web tunisien**

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

يوم مفتوح حول القروض الموسمية للزراعات الكبرى



BNA

60% des crédits agricoles pour les petits agriculteurs

La Banque nationale Agricole (BNA) a consacré un montant de 120 millions de dinars pour soutenir les efforts de l'agriculteur, en ce début de saison, et lui permettre d'acquérir les intrants notamment, les semences et les engrais, a indiqué jeudi, Abderraouf Laâjimi, chef de cabinet auprès du ministre de l'Agriculture, rappelant que

60% de ces ressources sont destinées aux petits agriculteurs qui trouvent des difficultés en matière d'accès au financement.

Dans une déclaration aux médias dans le cadre d'une journée ouverte, organisée par le ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche en collaboration avec la

BNA, sous le thème "les crédits saisonniers destinés aux grandes cultures dans les gouvernorats de Siliana, Zaghouan et le Kef", Laâjimi a ajouté que la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) a alloué environ 20 millions de dinars au profit des petits agriculteurs d'une manière directe ou à travers les associations de microfinance.



Inflation en Turquie

La banque centrale turque a annoncé jeudi une nouvelle hausse de son taux directeur de 5 points de pourcentage, à 40 %. Cette décision s'inscrit dans le cadre des efforts continus de la banque pour lutter contre l'inflation, qui a atteint un taux record de 61,36 % le mois dernier.

La banque a déclaré que le niveau actuel de politique monétaire stricte est presque suffisant pour fixer la voie à une réduction de l'inflation. Elle a toutefois indiqué que cette tendance à la hausse des taux touche à sa fin et que les futures hausses seront plus modérées.

Cette décision est un changement de cap pour la banque centrale turque, qui a longtemps suivi une politique de taux bas, en contradiction avec les recommandations des économistes. Cette politique a été largement critiquée pour avoir contribué à la flambée de l'inflation et à la crise économique que traverse actuellement la Turquie.

”60 % de ces ressources sont destinées aux petits agriculteurs qui trouvent des difficultés en matière d'accès au financement”, a-t-il ajouté.

Le responsable a assuré que le ministère de l'Agriculture aspirait à atteindre des objectifs stratégiques, notamment une augmentation de la production céréalière et la réalisation de 12 millions de quintaux de blé dur. Il a noté que 88 mille hectares de périmètres irrigués ont été consacrés à la production de blé dur. Les semences ont été déjà distribuées dans les périmètres irrigués et appropriés. Il a expliqué que les semences et les engrais ont été mis à la disposition des régions d'une manière continue, prévoyant le démarrage de l'ensemencement d'ici la fin de l'année en cours.

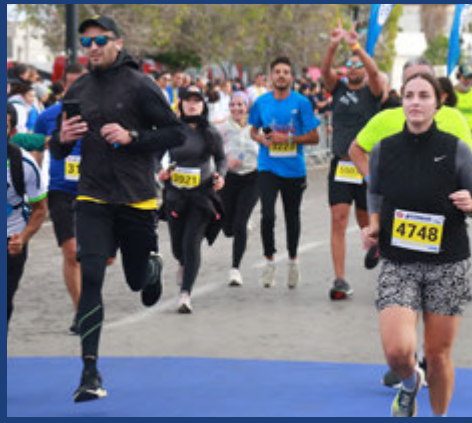
«Le niveau de production au cours de l'année écoulée était de 5 millions de quintaux, dont 2,5 millions ont été collectés, créant un problème au niveau des semences»

Le Secrétaire d'Etat chargé des ressources hydrauliques, Ridha

Gabouj, a, pour sa part, souligné à l'agence TAP, l'importance de la production céréalière au niveau national qui devrait éviter au pays le recours à l'importation et par-delà éviter l'épuisement des devises. Il a fait savoir que toutes les conditions favorables ont été réunies notamment au niveau du pourvoi des intrants pour réussir la saison agricole actuelle.

”Le ministère de l'Agriculture aspirait à atteindre des objectifs stratégiques, notamment une augmentation de la production céréalière et la réalisation de 12 millions de quintaux de blé dur”

Le niveau de production au cours de l'année écoulée, qualifié de "très limité", était de 5 millions de quintaux, dont 2,5 millions ont été collectés, créant un problème au niveau des semences, a précisé la même source. Le secrétaire d'Etat a révélé que 200 mille quintaux de semences d'orge ont été fournis, dont une grande proportion a été réservée au gouvernorat de Siliana, où toutes les commandes ont été satisfaites selon les disponibilités. Il a appelé les agriculteurs à utiliser le blé destiné à l'ensemencement, en raison des quantités limitées de l'orge.



Marathon COMAR 2023

Reportages Photos







Entrepreneuriat Social

« Wallah We Can décroche son premier million d'euros »

« C'est un des plus beaux jours de ma vie ! Fier de vous annoncer que « Wallah We Can Global, pour développer les écoles durables à travers le pays, signe son premier million d'euros ».

Un cri de joie, un cri de cœur que Lotfi Hamadi, un des plus grands acteurs de la société civile tunisienne dans le domaine de l'éducation durable vient de lancer sur LinkedIn pour exprimer son bonheur de voir un rêve

devenir réalité. Lotfi Hamadi a eu l'audace de l'espoir et la volonté de croire en la capacité des uns et des autres à transformer leur vécu, à transformer leur vie et aujourd'hui, c'est chose faite.

« A un moment où tant d'individus parlent et si peu agissent, où beaucoup pensent qu'une parole vaut une action, j'ai toujours été convaincu que tout changement passe par des actions et des résultats réels, palpable et concrets. D'où #WallahWeCan ou comment répondre aux problématiques sociales et environnementales grâce à des solutions entrepreneuriales ».

L'espoir conçoit des ailes à ceux qui rêvent d'atteindre les sommets

Dans la région de Makthar, 5000 bénéficient du programme #WallahWeCan, 8500 kits de serviettes hygiéniques lavables ont été distribués, 120 arbres plantés, 8 hectares de terres agricoles sont exploités pour que les parents puissent subvenir aux besoins de leurs enfants, écoliers, élèves et étudiants. 150 tonnes de fruits et légumes récoltés et 104 000 repas gratuits sont offerts par an. Depuis janvier 2023, 140 modules photovoltaïques et 50 chauffe-eaux solaires ont été installés, un puits foré, une salle de cinéma construite, un terrain omni sport aménagé et 12 clubs extrascolaires créés.


Ce sont les ODD appliqués dans toute leur splendeur dans l'une des régions les plus

pauvres du pays sans bruits, sans autosatisfaction exagérée, sans caméra et sans photos populistes et dévalorisantes pour les bénéficiaires.

Il y a 12 ans, Lotfi Hamadi a lancé son initiative #WallahWeCan en se fixant 4 objectifs et en mettant en place 4 projets. Il fallait « garantir aux enfants 5 droits, reconnus comme fondamentaux : droit à la santé, droit à l'éducation, droit à l'épanouissement et droits à la protection physique et juridique ». Grâce à l'Association, #WallahWeCan, c'est aujourd'hui, chose faite à Makthar. Les enfants ont des repas équilibrés, de l'eau potable, des douches régulières et ont un suivi médical. Ils profitent aussi des programmes mis en place dans des clubs animés par les jeunes diplômés de la région.

« Nous avons consacré, avec l'aide d'entreprises, de nos concitoyens et l'appui du ministère de l'éducation, 12 ans à expérimenter notre modèle sur un collège public dans un état catastrophique, devenu aujourd'hui, un exemple offrant du bien-être aux élèves et leur permettant de suivre leurs études dans un cadre décent et agréable. On me disait d'un ton moqueur durant toutes ces années "comment peux-tu prétendre développer cela à l'échelle d'un pays alors que tu as mis autant de temps sur un seul

établissement" ?. Ma réponse est simplement : nous avons pris notre temps pour expérimenter et développer un process adapté à nos trois zones tunisiennes bioclimatiques. En bref, nous avons perdu du temps à l'échelle régionale pour en gagner à l'échelle nationale. C'est ainsi que tout projet qui vise à avoir un impact sociologique durable devrait être envisagé ».

 **« Nous avons consacré, avec l'aide d'entreprises, de nos concitoyens et l'appui du ministère de l'éducation, 12 ans à expérimenter notre modèle sur un collège public dans un état catastrophique, devenu aujourd'hui, un exemple offrant du bien-être aux élèves et leur permettant de suivre leurs études dans un cadre décent et agréable ».**

L'équipe de WWC, a adopté une approche culturelle que peu de donateurs ou d'entrepreneurs sociaux internationaux ont suivi. Ainsi l'association est passée des aides et de l'encadrement des élèves aux parents : « Nous avons réalisé que nous ne pouvions pas nous suffire d'offrir aux élèves

les moyens de poursuivre leurs études mais qu'il fallait faire en sorte que leurs parents puissent avoir les moyens de subsister, de travailler et de produire, d'où le développement de terres agricoles à leur intention. Aujourd'hui, ils produisent pour leurs propres besoins, les besoins des écoles bénéficiaires et vendent aussi leurs productions. La dignité, c'est plus que tout le travail».

La valeur travail a été remise à l'ordre du jour dans une zone où

le chômage était vécu comme un état de fait et où de nombreuses familles étaient dans l'incapacité de répondre à des besoins basiques dont la nourriture.

Lotfi Hamadi, par son association et l'appui de ses partenaires, a mis en place un « business-model » social unique en Afrique. Le défi de la pauvreté a été relevé avec succès, celui aussi de redonner espoir à une communauté oubliée qui avait fini par croire que son destin était l'héritage de la précarité et de la pauvreté !

L'espoir conçoit des ailes à ceux qui rêvent d'atteindre les sommets disait le défunt président égyptien, Sadate.

Dans **#WallahWeCan**, il y a de l'espoir, de la détermination et plus que tout le courage de croire et d'entreprendre.

A Ame vaillante, rien n'est impossible

Amel BelHadj Ali





Cynovia lève 850 000 € pour accélérer sa croissance en Afrique et en Europe

Cynovia, une startup franco-tunisienne de collaboration numérique, a levé 850 000 € lors de sa dernière levée de fonds. Cette réussite est une étape importante pour l'entreprise, qui compte déjà plus de 3 000 utilisateurs dans 9 pays.

Fondée en 2022 par Nasreddine Riahi et Ayoub Rabeih, Cynovia propose une plateforme de collaboration qui rassemble un ensemble complet d'outils, du chat et de la vidéoconférence à la messagerie électronique, au calendrier et à la gestion de projet. Cette centralisation des outils permet d'améliorer la productivité et le bien-être

des équipes, notamment dans un monde numérique devenu extrêmement épuisant.

Les investisseurs de Cynovia, dont United Gulf Financial Services, 216 Capital Ventures et Bpifrance, ont été séduits par la forte proposition de valeur de l'entreprise, son succès en phase de traction et sa capacité d'exécution.

Avec cette levée de fonds, Cynovia entend accélérer sa croissance et devenir le principal fournisseur de collaboration numérique en Afrique et en Europe. L'entreprise prévoit notamment de réduire la fragmentation des outils et

de gérer efficacement les flux de travail grâce à de nouvelles intégrations. Elle souhaite également étendre sa portée géographique, notamment en se concentrant sur les marchés de l'UEMOA, avec un accent stratégique sur le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

Cynovia est une entreprise ambitieuse qui a le potentiel de transformer la façon dont les entreprises collaborent. Grâce à son engagement envers l'innovation, l'excellence et le bien-être des humains, elle est bien positionnée pour réussir.



La Tunisie, une plaque tournante émergente de l'IA en Afrique ?

Une équipe, composée de quatre étudiants tunisiens et d'un Camerounais, vient de remporter le premier prix du concours d'Intelligence artificielle du meilleur projet pour le développement de l'Afrique.

Ce premier concours étudiant de hackathon sur l'intelligence artificielle en Afrique, s'est tenu le 11 novembre 2023 dans la capitale Ethiopienne, Addis Abeba. Il s'agit d'une compétition d'innovation où les participants se réunissent pour générer des idées et concevoir des solutions sur une période très courte

L'équipe tunisienne a décroché le premier prix parmi 3 000 candidats et 866 équipes avec la participation de 47 pays.

L'équipe gagnante a présenté un projet éducatif, qui prépare une plateforme pour aider les enfants autistes et ayant des difficultés avec le stress, à travers lequel ils utilisent l'intelligence artificielle, afin de faciliter... le processus de compréhension des enfants.

Cette distinction vient illustrer de manière éloquente le degré d'expertise développée en Tunisie dans le domaine de l'Intelligence

Artificielle.

Elle constitue, en outre, une publicité positive pour la Tunisie sur la scène internationale de l'innovation technologique, renforçant son ambition d'être un jour une plaque tournante émergente de l'IA en Afrique. L'IA étant au centre d'une révolution technologique mondiale, offrant des solutions innovantes dans des domaines variés tels que la santé, l'éducation et le développement économique.

ABS



Tunisie Emploi

530 mille dans le secteur industriel, objectif 840 mille d'ici 2035

La Cheffe de Cabinet du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, Ahlem Béji Sayeb a souligné que le nombre d'ouvriers du secteur industriel en Tunisie a enregistré une hausse durant les cinq dernières années, passant de 517 mille à 530 mille ouvriers.

Sayeb a précisé, dans sa réponse aux questions des députés, lors d'une plénière consacrée au débat du budget du ministère de l'Industrie, que la baisse du nombre d'entreprises, lequel est passé de 5300 employant plus de 10 ouvriers, à 4900 entreprises

actuellement, ne signifie pas la fermeture des entreprises, mais la réduction du nombre des ouvriers.

Sayeb a mis l'accent sur les résultats réalisés par le secteur industriel, en termes d'évolution

de projets en Tunisie, passant de 36 à 43% au cours de 5 dernières années.

Le ministère envisage d'augmenter la contribution de la valeur ajoutée du secteur industriel par rapport au PIB pour atteindre 18% d'ici 2025 et 20% d'ici 2035

La responsable a passé en revue plusieurs interventions programmées au cours de l'année 2024, dont 39 millions de dinars (MD) consacrés au programme de mise à niveau des entreprises et 25 MD au Fonds de promotion et de décentralisation industrielles (FOPRODI).

Le ministère a élaboré une stratégie industrielle et d'innovation, qui a constitué un pas important vers la mise en place d'une vision de la stratégie du secteur industriel basée sur l'économie en énergie.

Cette stratégie permettra également de doubler la valeur des exportations du pays pour atteindre 18 milliards de dinars en 2025 et 36 milliards de dinars d'ici 2023

Elle a fait remarquer que la stratégie élaborée de manière participative favorisera une vision future claire de l'industrie tunisienne dans de nouveaux domaines tels que les industries intelligentes et les startups.

Sayeb a mis l'accent sur l'importance de la révision du modèle de développement pour réaliser des taux croissance plus élevés, et ce, via l'attrait des investissements, la diversification des exportations, l'amélioration de la gouvernance des systèmes agricoles et des chaînes de la transition vers une industrie intelligente.

Le ministère envisage d'augmenter la contribution de la valeur ajoutée du secteur industriel par rapport au PIB pour atteindre 18% d'ici 2025 et 20% d'ici 2035.

Cette stratégie permettra également de doubler la valeur des exportations du pays pour atteindre 18 milliards de dinars en 2025 et 36 milliards de dinars d'ici 2023, a-t-elle ajouté.

La stratégie en question vise également à atteindre 640 mille emplois d'ici 2025 dans le secteur industriel et 840 mille emplois d'ici 2035. Elle a, par ailleurs, fait savoir que son département œuvre à la signature de nouveaux pactes de partenariat, citant à titre d'exemple l'huile d'olive et d'autres secteurs stratégiques.



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

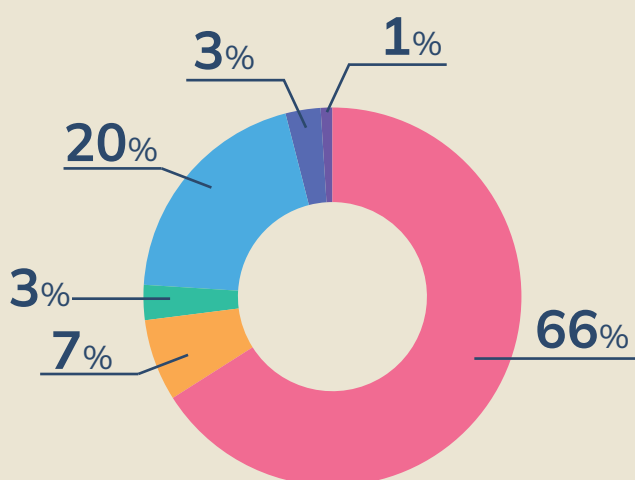
L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

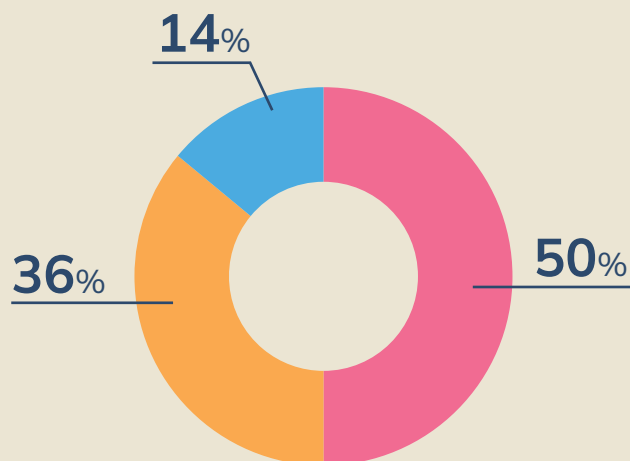
Diplômés de l'enseignement supérieur des secteurs public et privé

Evolution du pourcentage des diplômés par type de diplôme et par secteur

Secteur Public 2021/2022



Secteur Privé 2021/2022



- Licence et bachelors
- Diplôme national d'ingénieur et d'architecture
- Doctorat en médecine, médecine dentaire et pharmacie
- Mastères (recherche et professionnel)
- Doctorat
- Autres Diplômes

- Licence
- Diplôme national d'ingénieur et d'architecture
- Mastères (recherche et professionnel)

(*) Autres diplômes: Révision comptable, doctorat en médecine vétérinaire, certificat des études complémentaires, diplôme national d'urbanisme et d'aménagement, agrégation et de spécialité

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

12/05/2023

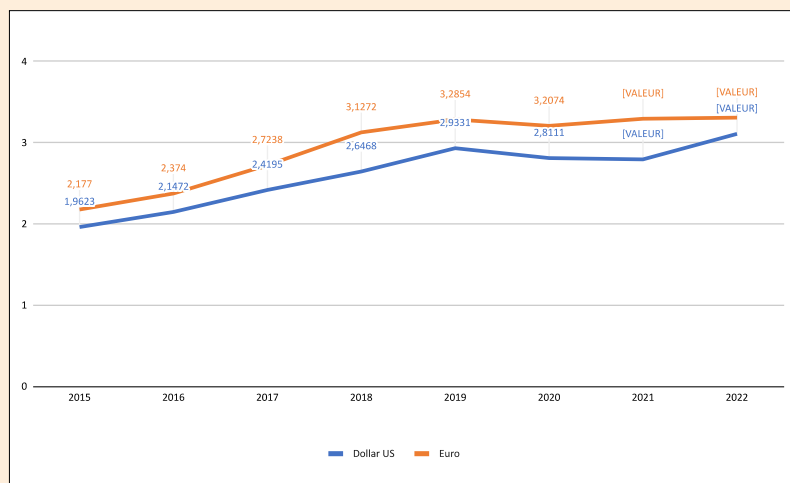
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2313
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,2997
DOLLAR DES USA	USD	1	3,1229
LIVRE STERLING	GPB	1	3,9405
YEN JAPONAIS	JPY	1000	21,2352
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,0857
FRANC SUISSE	CHF	10	35,6927
EURO	EUR	1	3,3802
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6485
Yuan Chinois	CNY	1	0,4366

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,1569	3,4290
6 MOIS	3,1956	3,4839

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2022



8,00%
TMM
06/12/2023

8,00%
TID
06/12/2023

7,99%
TMM
Octobre 2023

7,00%
TRE
Octobre 2023

25,332
Milliard
Avoirs en devise
06/12/2023

114
Jours
d'importations
06/12/2023





Semaine boursière

Marché peu dynamique, échanges modestes

Dans un marché peu dynamique, l'indice de référence a avancé légèrement de +0,4% sur la semaine du 27 novembre au 1er décembre 2023, pour s'établir à 8575,74 points, ramenant, ainsi, sa performance depuis le début de l'année à +5,9%, selon l'intermédiaire en bourse, Tunisie Valeurs.

En l'absence de réalisation de transactions de bloc, les échanges ont été modestes, s'élevant uniquement à 11,5 MD, soit un volume journalier de 2,3 MD. Le titre BH Assurance a

été le plus échangé, accaparant 16,5% du volume total transigé sur le marché.

Analyse du marché

Le titre GIF FILTER s'est retrouvé en haut du palmarès. L'action du spécialiste en filtres a affiché la meilleure performance de la semaine, se hissant de +13,2% à 0,430 D, dans un flux d'échange de 13 mille dinars.

Le titre UADH a figuré parmi les plus grands gagnants de la semaine. L'action du

concessionnaire automobiles a signé une progression de 13,2% à 0,430D, en drainant un volume de 13 mille dinars sur l'ensemble de la semaine. Best Lease s'est retrouvé en queue du peloton. Le titre a reculé de -19,6% à 1,760Dt, dans un volume d'échange dérisoire de 2 mille dinars.

Le titre BH Assurance a été le titre le plus échangé de la semaine, drainant 1,9MDt, soit 16,5% du volume total échangé.



Bourse de Tunis

le Tunindex termine novembre sur une note positive

La Bourse de Tunis a enregistré une hausse de 2,16% de son indice Tunindex en novembre 2023, après une baisse de 0,75% en octobre.

Depuis le début de l'année, le Tunindex a gagné 5,76%, contre une hausse de 14,74% en 2022. Le volume des échanges sur la Cote de la Bourse a atteint 72,8 MD, en baisse de 3% par rapport

au mois précédent.

La balance des variations des cours des titres cotés penche du côté de la hausse, avec 44 valeurs en hausse et 28 valeurs en baisse.

La reprise de la Bourse de Tunis se confirme, avec une hausse de l'indice Tunindex en novembre.



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

Tunisiens

Résidents à l'Étranger



Tunindex

8 575,74

Var. Année **5,75 %**
01/12/2023

Tunindex 20

3 754,66

Var. Année **4,52 %**
01/12/2023Volume semaine **31,356** Million DTCapitalisation **23,43** Milliard DTPER marché **9,1**
(Octobre)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	6 414,37	10,94%
8300	Banques	5 980,74	10,56%
8500	Assurances	13 686,17	2,73%
8700	Services Financiers	8 998,59	30,88%
5000	Services aux Consommateurs	2 993,89	1,15%
5300	Distribution	4 716,87	1,15%
3000	Biens de Consommations	6 932,55	-7,00%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	8 650,52	-4,73%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 116,91	-13,34%
2000	Industries	1 611,03	9,06%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	689,25	-2,99%
1000	Matériaux de Base	3 885,75	-2,58%

+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
GIF-FILTER	0,390	14,71%
UADH	0,390	14,71%
TAWASOL GP HOLDING	0,710	10,94%
ELECTROSTAR	0,230	9,52%
BNA	8,190	9,35%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

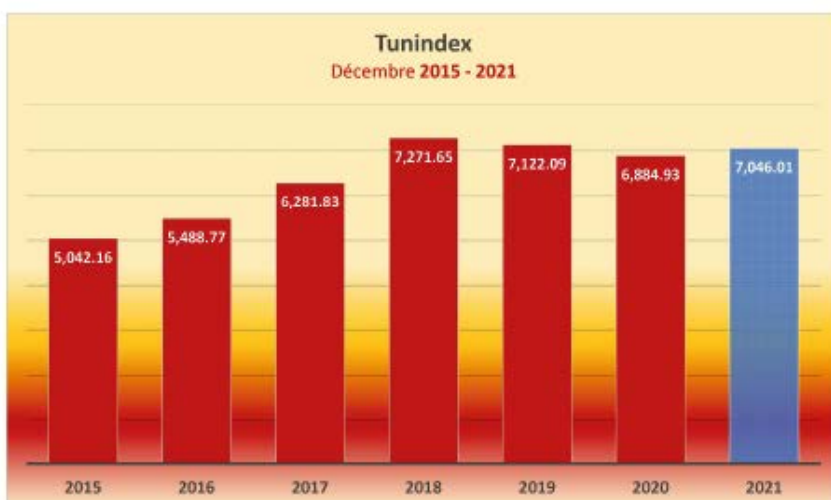
	CLÔTURE	VAR. Hebdo
SIPHAT	5,100	-8,77%
SERVICOM	0,210	-8,70%
OFFICEPLAST	1,070	-8,55%
CELLCOM	1,350	-4,93%
SOTEMAIL	2,910	-4,59%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
CELLCOM	1,350	-60,29%
AETECH	0,370	-54,88%
CIMENTS DE BIZERTE	0,890	-49,14%
EURO-CYCLES	13,280	-48,33%
SMART Tunisie	15,290	-36,82%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
BH LEASING	3,890	89,76%
ATELIER MEUBLES INT.	4,070	45,36%
SOTUVER	11,590	33,22%
ARTES	6,700	29,09%
AMEN BANK	33,060	26,18%



COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		01/12/2023	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								12 594,847
BANQUES								10 489,792
Amen Bank	5	26 481 000	26,200	33,060	32,490	-1,72%	24,01%	860,368
ATB	1	100 000 000	2,890	2,780	2,750	-1,08%	-4,84%	275,000
BH Bank	5	47 600 000	13,560	11,900	11,800	-0,84%	-12,98%	561,680
BIAT	5	35 700 000	88,000	89,300	90,200	1,01%	2,50%	3 220,140
BNA	5	64 000 000	8,790	8,190	8,360	2,08%	-4,89%	535,040
Banque de Tunisie	1	225 000 000	5,180	5,330	5,300	-0,56%	2,32%	1 192,500
BTE (ADP)	20	1 000 000	6,350	4,360	4,320	-0,92%	-31,97%	4,320
STB	5	155 375 000	3,800	3,800	3,730	-1,84%	-1,84%	579,549
Attijari Bank	5	40 741 997	37,000	42,700	43,000	0,70%	16,22%	1 751,906
UBCI	5	20 001 529	22,000	21,850	21,850	0,00%	-0,68%	437,033
UIB	5	32 560 000	24,000	24,500	25,100	2,45%	4,58%	817,256
Wifack Bank	5	30 000 000	7,400	8,500	8,500	0,00%	14,86%	255,000
ASSURANCES								1 284,512
ASTREE	5	6 000 000	52,000	46,500	46,500	0,00%	-10,58%	279,000
BH Assurances	5	2 660 000	50,000	48,750	48,760	0,02%	-2,48%	129,702
STAR	10	2 307 693	154,000	160,000	160,000	0,00%	3,90%	369,231
Tunis RE	5	20 000 000	6,990	6,490	6,470	-0,31%	-7,44%	129,400
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	56,000	56,050	56,040	-0,02%	0,07%	252,180
MAGHREBIA Vie	1	20 000 000	6,200	6,280	6,250	-0,48%	0,81%	125,000
LEASING								520,960
ATL	1	32 500 000	3,000	3,600	3,570	-0,83%	19,00%	116,025
BH Leasing	5	7 000 000	2,050	3,890	3,880	-0,26%	89,27%	27,160
Best Lease	1	30 000 000	2,380	2,100	1,830	-12,86%	-23,11%	54,900
CIL	5	5 000 000	19,500	19,500	19,500	0,00%	0,00%	97,500
Hannibal Lease	5	11 000 000	4,400	5,200	5,250	0,96%	19,32%	57,750
Attijari Leasing	10	2 750 000	13,700	16,380	16,380	0,00%	19,56%	45,045
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	9,050	11,450	11,350	-0,87%	25,41%	122,580
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								299,583
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	42,110	48,960	48,960	0,00%	16,27%	48,960
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	7,610	8,500	8,700	2,35%	14,32%	243,600
Tuninvest Sicar	1	966 000	8,430	6,760	7,270	7,54%	-13,76%	7,023
INDUSTRIES								8 941,618
HOLDING								1 791,307
OneTech Holding	1	53 600 000	7,050	8,390	8,300	-1,07%	17,73%	444,880
Poulina GH	1	180 003 600	8,780	7,080	7,480	5,65%	-14,81%	1 346,427
AGRO-ALIMENTAIRE								3 829,298
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	12,880	11,570	11,600	0,26%	-9,94%	636,924
LAND'OR	1	11 226 376	6,160	6,300	6,300	0,00%	2,27%	70,726
SFBT	1	247 500 000	13,490	12,340	12,350	0,08%	-8,45%	3 056,625
SOPAT	1	37 861 250	1,440					0,000
PHARMACEUTIQUE								245,806
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	4,110	5,100	4,470	-12,35%	8,76%	8,046
UNIMED	1	32 000 000	7,120	7,380	7,430	0,68%	4,35%	237,760
COMPOSANTS AUTOMOBILE								42,285
ASSAD	1	12 000 000	1,090	0,900	0,880	-2,22%	-19,27%	10,560
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,400	0,390	0,430	10,26%	7,50%	4,531
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,000	4,300	4,300	0,00%	7,50%	18,094

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		01/12/2023	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	De la semaine			
CIMENTIER								705,394
Carthage Cement	1	343 624 940	1,900	2,020	1,940	-3,96%	2,11%	666,632
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	1,750	0,890	0,880	-1,12%	-49,71%	38,762
CHIMIE								341,210
Air Liquide	25	1 637 504	88,000	83,490	80,490	-3,59%	-8,53%	131,803
ALKIMIA	10	1 947 253	35,530	30,000	30,000	0,00%	-15,56%	58,418
ICF	10	2 100 000	90,050	72,000	71,900	-0,14%	-20,16%	150,990
INDUSTRIES DIVERSES								1 835,328
AMS	5	6 577 192	0,880	0,850	0,850	0,00%	-3,41%	5,591
Euro-Cycle	1	8 910 000	25,700	13,280	13,670	2,94%	-46,81%	121,800
MPBS	2	10 334 430	4,750	4,830	4,850	0,41%	2,11%	50,122
New Body Line	1	4 250 400	4,980	5,080	5,080	0,00%	2,01%	21,592
Office PLAST	1	11 440 931	1,530	1,070	1,070	0,00%	-30,07%	12,242
SAH Lilas	1	65 345 762	9,100	8,100	8,050	-0,62%	-11,54%	526,033
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	2,800	4,070	4,090	0,49%	46,07%	22,747
SIAME	1	15 444 000	3,830	3,740	3,850	2,94%	0,52%	59,459
SANIMED	1,109	12 400 000	1,710	1,630	1,490	-8,59%	-12,87%	18,476
SOMOCER	1	40 656 000	0,850	0,690	0,680	-1,45%	-20,00%	27,646
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,400	2,910	2,900	-0,34%	-14,71%	100,089
SOTUVER	1	33 215 325	8,700	11,590	12,200	5,26%	40,23%	405,227
SOTIPAPIER	1,09	27 941 666	6,680	5,500	5,500	0,00%	-17,66%	153,679
SOTRAPIL	5	4 138 200	12,410	14,450	14,650	1,38%	18,05%	60,625
TPR	1	50 000 000	4,160	4,970	5,000	0,60%	20,19%	250,000
IMMOBILIER								72,917
SIMPAR	5	1 100 000	35,000	34,500	35,000	1,45%	0,00%	38,500
SITS	1	15 600 000	1,860	1,700	1,740	2,35%	-6,45%	27,144
ESSOUKNA	1	5 050 500	2,000	1,490	1,440	-3,36%	-28,00%	7,273
TECHNOLOGIE								78,074
AETECH	1	2 223 334	0,820	0,370	0,360	-2,70%	-56,10%	0,800
TELNET Holding	1	12 130 800	7,680	5,780	6,370	10,21%	-17,06%	77,273
SERVICES								1 416,590
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								877,560
ARTES	1	38 250 000	5,190	6,700	6,800	1,49%	31,02%	260,100
CITY CARS	1	18 000 000	10,700	12,250	12,680	3,51%	18,50%	228,240
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,540	11,330	11,100	-2,03%	-11,48%	333,000
UADH	1	36 953 847	0,390	0,390	0,440	12,82%	12,82%	16,260
STA	1	2 000 000	24,670	19,990	19,980	-0,05%	-19,01%	39,960
AUTRES SERVICES								172,158
CELLCOM	1	4 461 532	3,400	1,350	1,240	-8,15%	-63,53%	5,532
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,290	0,230	0,230	0,00%	-20,69%	2,366
MIP	1	4 398 937	0,120	0,150	0,150	0,00%	25,00%	0,660
TUNISAIR	1	106 199 280	0,480	0,390	0,400	2,56%	-16,67%	42,480
SMART Tunisie	5	7 231 031	24,200	15,290	16,750	9,55%	-30,79%	121,120
TELECOMMUNICATIONS								96,077
SERVICOM	1	11 874 000	0,210	0,210	0,220	4,76%	4,76%	2,612
SOTETEL	5	4 636 800	2,940	3,600	3,620	0,56%	23,13%	16,785
Tawasol GH	1	108 000 000	0,600	0,710	0,710	0,00%	18,33%	76,680
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								270,795
Sotumag	1	13 200 000	5,120	4,820	4,860	0,83%	-5,08%	64,152
Magasin General	1	11 481 250	10,960	8,800	8,780	-0,23%	-19,89%	100,805
Monoprix	2	19 969 372	6,100	5,350	5,300	-0,93%	-13,11%	105,838
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i>								22 953,055

source: BVMT



HORS-SÉRIE



L'Entreprise Digitale



Centenaire du mouvement syndical Tunisien

Retour sur deux moments forts

Le mouvement syndical tunisien célébrera, l'année prochaine, son centenaire (1924-2024). En prévision de cet événement, la Fondation Mohamed Ali Hammi (FMAH) a organisé le 11 novembre 2023, à Tunis, un débat sur le thème « nécessité de refonder le mouvement syndical tunisien pour une Tunisie meilleure ».

Cette manifestation a été marquée par une conférence donnée par l'historien, Mohamed Lotfi Chebbi, sur l'évolution historique du mouvement syndical tunisien. La période traitée s'étale du 3 décembre 1924, date de la création par Mohamed Ali El Hammi du premier syndicat autonome de l'empire colonial français, la

Confédération générale du travail (CGTT) au 20 janvier 1946, date de la création par Farhat Hached de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT).

Les deux leaders syndicaux, qui ont marqué le mouvement syndical tunisien, ont eu pour mérite d'avoir eu le courage de créer deux syndicats autonomes,



la CGTT et l'UGTT. Pour mémoire, ces deux syndicats sont nés en se détachant de la section tunisienne du syndicat français, la Confédération générale du travail (CGT), alors considérée comme insuffisamment sensible aux aspirations des travailleurs tunisiens.

Auteur de l'ouvrage d'expression arabe « Mohamed Ali Hammi, le météore (Achihab) », l'historien était à son aise pour fournir de précieux éclairages sur le fondateur du syndicalisme tunisien.

Mohamed Ali Hammi, « Che Guevara tunisien »

Concernant l'idéologie du créateur du premier syndicat autonome tunisien, l'historien a révélé que contrairement à l'étiquette que lui collaient les colons, Mohamed Ali Hammi n'était pas « un aventurier communiste » mais un militant d'obédience islamiste

membre de la ligue islamiste internationale. Il était directeur de l'union des peuples islamiques révolutionnaire à Berlin. Cet alignement idéologique ne l'a pas empêché d'être partisan du programme du communiste russe Lenine qui prône le droit des nations à disposer d'elles-mêmes et à s'autolibérer.

Pour l'historien Mohamed Lotfi Chaïbi, le combat qu'a mené Mohamed Ali Hammi pour la libération du peuple tunisien et l'émancipation de la classe ouvrière du pays rappelle celui du révolutionnaire marxiste-léniniste argentin, Che Guevara .

Globalement, si on a bien compris l'historien, en créant la C.G.T.T Mohamed Ali El Hammi a accompli une action salutaire qui a eu des effets durables sur l'évolution d'un syndicalisme autonome en Tunisie.

Il a accompli l'exploit d'organiser

les ouvriers tunisiens, en dépit d'une législation coloniale interdisant aux autochtones de constituer des syndicats autonomes, et leur a donné confiance en leur capacité de s'organiser et de compter sur eux-mêmes plutôt que sur les Européens pour mener leur combat et concrétiser leur revendication.

Mieux, il a réussi à jeter les fondements idéologiques du mouvement ouvrier tunisien s'articulant sur les principes de l'autonomie, le réformisme et l'idée des coopératives.

Résultat : Mohamed Ali El Hammi est resté dans la conscience collective des Tunisiens un « mythe » et un symbole. La C.G.T.T qu'il a créée, en 2024, a été considérée comme l'acte fondateur de l'action syndicaliste.

Farhat Hached l'unificateur du syndicalisme tunisien

Deuxième moment fort sur lequel l'historien est revenu l'initiative prise par Farhat Hached pour créer, avec d'autres syndicalistes tunisiens, un syndicat tunisien autonome. Il commence par l'Union des syndicats libres du Sud à Sfax, fixant comme priorité la justice sociale, l'égalité entre les travailleurs tunisiens et leurs homologues français et l'indépendance nationale.

Au congrès de l'Union départementale de la CGT, tenu en mars 1944, devant l'incapacité du syndicalisme métropolitain et de ses branches socialistes et communistes à apporter des réponses adaptées aux travailleurs tunisiens, il démissionne de la CGT. Hached et ses camarades leur reprochent d'« ignorer les aspirations légitimes des Tunisiens à l'indépendance nationale ».

Le 20 janvier 1946, le congrès constitutif d'une organisation commune regroupant les syndicats autonomes du Nord et du Sud et la Fédération générale tunisienne du travail fondé en 1936, crée l'Union générale tunisienne du travail (UGTT).

L'apport de Farhat Hached a consisté à unifier le syndicalisme tunisien de son pays sous la bannière de l'UGTT, dont il est élu secrétaire général à l'unanimité,

et à lui donner une notoriété internationale pour renforcer la cause de l'indépendance face au pouvoir colonial français.

Concernant l'idéologie de Farhat Hached l'historien a indiqué qu'il était de gauche, voire « un socialiste patriote » avant d'être un nationaliste. Il n'a pu créer l'UGTT que parce qu'il n'a pas pu être élu au congrès de l'Union départementale de la CGT, tenu en mars 1944.

ABOU SARRA





Le changement climatique, un défi majeur pour la Tunisie

Des mesures combinées d'adaptation et d'atténuation pour faire face au changement climatique et décarboner le secteur de l'électricité, pourraient faire grimper la croissance du PIB à 8,8% d'ici 2030, réduire la pauvreté et diminuer les émissions liées à l'énergie, indique un "Rapport national sur le climat et le développement en Tunisie" publié, mercredi, par le Groupe de la Banque mondiale

en prélude à la COP28.

En revanche, "l'inaction pourrait provoquer des pertes de PIB allant jusqu'à 3,4% d'ici 2030, entraînant des pertes annuelles qui devraient se chiffrer à environ 5,6 milliards de dinars (1,8 milliard de dollars)".

Le rapport de la BM évoque des mesures publiques et des possibilités d'investissement

susceptibles de réduire les effets du changement climatique sur les populations et les entreprises et d'améliorer la compétitivité de l'économie tunisienne.

"Les pénuries d'eau, l'érosion côtière et les inondations réduiraient le PIB réel de 3,4% en 2030, si rien n'est fait pour y remédier. Les pertes annuelles atteindraient 6,4% du PIB en 2050, soit 10,4 milliards de dinars



(3,4 milliards USD) en valeur actuelle nette. Une grande partie de ces pertes est due à l'impact des pénuries d'eau.

En conséquence, le secteur agricole serait particulièrement touché, sa valeur ajoutée devant diminuer de 15% d'ici à 2030 (et de 29% d'ici à 2050).

Une baisse de la production agricole réduirait les exportations nettes, tandis que les importations augmenteraient pour combler l'écart entre l'offre et la demande, en particulier dans l'agriculture. En conséquence, le déficit de la balance courante se détériorerait de plus de 6% en 2030.

Cela exacerberait l'équilibre extérieur déjà fragile de la Tunisie. En outre, d'ici à 2030, le taux de pauvreté augmenterait à 21,3%", selon ce document.

Le rapport a rappelé que " le Gouvernement tunisien a élaboré des stratégies de haut niveau pour lutter contre le changement climatique et favoriser une transition écologique, mais malgré ces engagements, des pénuries de financement, des changements fréquents de gouvernement, des entraves au niveau du secteur public et un déficit budgétaire croissant (dû en partie à l'efficacité limitée des dépenses publiques en énergie) ont réduit la mise en œuvre de l'action climatique par l'Etat ".

Mettre en place d'un nouveau modèle économique

Le rapport de la BM plaide ainsi, en faveur d'un nouveau modèle économique pour faire face au contexte économique et social difficile et à la vulnérabilité de la Tunisie face au changement climatique. Un nouveau modèle qui met l'accent sur le rôle du secteur privé dans la création de la plupart des emplois, tandis que l'Etat se concentre sur sa fonction de réglementation, sur le financement des dépenses présentant les rendements sociaux et économiques les plus élevés et sur l'affectation des ressources à des interventions qui sont à la fois durables sur le plan économique et environnemental. Le modèle proposé impliquerait des changements majeurs, tels que l'utilisation de la tarification pour rationaliser la consommation des ressources et la création de conditions économiques favorables aux investissements privés dans l'adaptation au climat et la décarbonation.

Etant donné que la Tunisie ne peut actuellement accroître sa dette, le pays devrait également, selon la BM, créer les conditions macro-financières propices pour que les investissements publics et privés financent ses objectifs climatiques.

Vol directe Chine-Tunisie

Le ministre tunisien du Tourisme, Mohamed El Moez Belhassine, a déclaré mercredi que la Tunisie envisage d'ouvrir une ligne aérienne directe entre la Chine et la Tunisie en 2024. Cette ligne devrait permettre de doubler le nombre de touristes chinois en provenance de ce pays, qui s'élève actuellement à 30 000.

La Tunisie abrite pour la première fois la conférence régionale africaine de l'Union Internationale des Villes touristiques. Cette conférence, qui se tient à Hammamet, réunit plus de 200 participants de Chine et d'Afrique représentant les médias, les professionnels du tourisme et les tours opérateurs.

Le ministre Belhassine a déclaré que la Tunisie est une destination distincte et attrayante pour les touristes chinois. Le pays dispose d'une nature spectaculaire, de sites archéologiques importants, d'un patrimoine culturel riche et d'une cuisine variée.



Maroc

Une amnistie fiscale sur les avoirs en argent liquide

L'administration fiscale marocaine a lancé une vaste opération de contrôle pour lutter contre l'évasion fiscale. Cette opération vise à mettre fin à la pratique consistant à accumuler de grandes sommes d'argent dans des coffres-forts à domicile, hors de portée des regards inquisiteurs.

Une disposition fiscale, inscrite dans le projet de loi de finances, exige que les avoirs liquides

soient déposés sur un compte bancaire, avec une contribution libératoire de 5 % sur les montants concernés. Cette mesure s'applique aux contribuables ayant généré des revenus imposables non déclarés avant le 1er janvier 2024 et concerne aussi les avoirs liquides détenus dans des comptes bancaires ou conservés sous forme de billets à domicile.

Par ailleurs, le gouvernement a

proposé, dans le cadre de son projet de loi de finances pour l'année 2024, une amnistie fiscale pour la régularisation spontanée des avoirs et liquidités détenus à l'étranger. Cette initiative concerne les personnes physiques et morales résidant ou ayant leur siège social ou domicile fiscal au Maroc. Pour bénéficier de cette amnistie, les intéressés doivent déclarer leurs avoirs à l'étranger, rapatrier les fonds en devises et payer une contribution

libératoire selon des taux variant entre 10 %, 5 % et 2 %.

Ces mesures sont susceptibles d'avoir un impact significatif sur la transparence financière au Maroc. Elles devraient permettre de lutter contre l'évasion fiscale, en obligeant les contribuables à déclarer leurs revenus et leurs avoirs, qu'ils soient détenus au Maroc ou à l'étranger.

Les conséquences de ces mesures sont multiples. Elles devraient permettre de :

- Renforcer les recettes fiscales de l'Etat marocain ;
- Réduire le déficit budgétaire ;
- Stimuler l'économie nationale;
- Combattre la corruption ;
- Améliorer l'égalité des chances entre les citoyens.

Il est encore trop tôt pour évaluer l'impact réel de ces mesures. Cependant, elles constituent un pas important dans la bonne direction. Elles illustrent la volonté du gouvernement marocain de renforcer la transparence financière et de lutter contre l'évasion fiscale.

Voici quelques réflexions sur les conséquences de ces mesures :

- **Sur le plan fiscal**, ces mesures devraient permettre de réduire l'évasion fiscale et de renforcer les recettes fiscales de l'Etat marocain.

Selon l'OCDE, l'évasion fiscale coûterait au Maroc entre 2 et 3 milliards de dollars par an. Ces mesures devraient permettre de récupérer une partie de ces sommes.

- **Sur le plan économique**, ces mesures devraient stimuler l'économie nationale. En effet, l'argent qui était auparavant caché dans des coffres-forts à domicile ou à l'étranger devrait désormais être mis en circulation dans l'économie officielle. Cela devrait stimuler la consommation, l'investissement et la croissance économique.
- **Sur le plan social**, ces mesures devraient améliorer l'égalité des chances entre les citoyens. En effet, les personnes qui déclarent leurs revenus et leurs avoirs sont soumises aux mêmes règles fiscales que les autres citoyens. Cela devrait contribuer à réduire les inégalités sociales.

Il est important de noter que ces mesures ne sont pas sans risques. Elles pourraient, par exemple, conduire à une baisse de la confiance des citoyens envers l'administration fiscale. Il est donc important que l'administration fiscale soit transparente dans ses actions et qu'elle garantisse aux contribuables le respect de leurs droits.



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats



ZLECAF

La Tunisie mise sur l'Afrique subsaharienne pour développer ses exportations

La Tunisie a délivré, jusqu'à présent, 22 certificats d'origine de l'accord de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) pour exporter des produits chimiques et agroalimentaires vers le Cameroun et la Tanzanie, a indiqué le sous-directeur à la direction de coopération avec les pays et organisations africains

au ministère du commerce et du développement des exportations, Fakhri Bouzayen.

Intervenant lors de la 8ème matinale de l'export sur le thème " les accords ZLECAF et COMESA : états des lieux et nouvelles perspectives pour les exportations tunisiennes " tenue, vendredi, au siège du

CEPEX, précisé que le certificat d'origine qui est considéré comme un élément clé pour l'entrée en vigueur effective de l'accord, permettra aux sociétés exportatrices de bénéficier des réductions de droits de douane qui devront être supprimés, à partir du 1er janvier 2026.

Les règles d'origines couvrent actuellement 87,7% des lignes tarifaires, a-t-il indiqué, ajoutant que les chapitres qui ne sont pas entièrement couverts par ces règles sont les textiles et vêtements et les voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires.

Pour rappel, la Tunisie qui a adhéré à l'initiative " Commerce guidé " lancée, le 7 octobre 2022, par le Secrétariat de l'Accord sur la ZLECAF, fait partie des 8 premiers pays africains (Egypte, Ghana, Cameroun, Rwanda, Kenya, Tanzanie et l'île Maurice) qui se préparent à lancer la ZLECAF, et ce, dans le cadre de ladite initiative.

De son côté, le Chef de division renforcement des capacités et formation en matière douanière au Secrétariat de la ZLECAF, Chawki Jaballi, a affirmé que la mise en œuvre de l'Accord ZLECAF sera complexe, compte tenu du grand nombre et des divers stades de développement économique des pays membres.

Pour le responsable, il est impératif de combler les lacunes en matière d'informations commerciales et de travailler avec le secteur privé afin de garantir la réussite de la ZLECAF. Jaballi a, en outre, souligné que la mise en œuvre efficace de

la ZLECAF nécessitera outre les financements, la facilitation des investissements dans des infrastructures propices aux échanges afin d'éliminer les contraintes du côté de l'offre et de garantir que les avantages de l'accès au marché soient pleinement réalisés.

Jaballi, à cette occasion, présenté un ensemble d'instruments opérationnels de la ZLECAF tels que : Le Système de paiement et de règlement panafricain (PAPSS), le manuel des règles d'origines (guide pour l'opérationnalisation de l'accord), le mécanisme de notification, de surveillance et d'élimination des obstacles non tarifaires (Africain Continental Free Trade Area).

La ZLECAF a pour objectifs d'éliminer les barrières commerciales et stimuler le commerce intra-africain, de faire progresser le commerce de la production à valeur ajoutée dans tous les secteurs de services de l'économie africaine et de favoriser l'industrialisation, la création d'emplois et l'investissement en vue de renforcer la compétitivité de l'Afrique à moyen et long terme.

Le PDG du CEPEX, Mourad Ben Hassine a, pour sa part, souligné que le potentiel inexploité en Afrique est estimé à environ 1,2 Milliard de dollars.

Les opportunités d'exportation inexploitées représentent environ 61% en Afrique du Nord (754 millions de dollars), 22% en Afrique de l'Ouest (soit environ 270 millions de dollars), 8% en Afrique de l'Est (94 millions de dollars), a-t-il encore fait savoir.

" Le continent africain offre, aujourd'hui, plein d'opportunités d'autant plus que la part de l'Afrique Sub-Saharienne dans les exportations tunisiennes, à fin octobre 2023, ne représente que seulement 2,6%", a-t-il affirmé.

L'Accord de la ZLECAF est entré en vigueur en mai 2019. Il a été ratifié par la Tunisie le 7 août 2020. C'est l'un des projets phares de l'Union africaine (UA) qui vise à renforcer la coopération sud-sud pour une Afrique intégrée, prospère et pacifique " en cohérence avec l'Agenda 2063 de l'UA. Il s'agit également de consolider les relations commerciales entre les 55 Etats membres de l'union, dans un marché totalisant plus de 300 millions de consommateurs et de 3400 milliards de dollars d'échanges annuellement.

Cet accord vise à lever les barrières douanières entravant la libre circulation des marchandises et des services entre les pays africains.



Le mariage est-il en voie de disparition ?

L'évolution du taux des mariages dans le monde est marquée par une tendance à la baisse depuis plusieurs décennies. Cette tendance est observée dans tous les pays, développés comme en développement.

En 1970, le taux de mariage moyen dans le monde était de 8,3 pour mille. En 2022, il est tombé à 5,7 pour mille. Cette baisse est due à plusieurs facteurs, notamment :

L'allongement de la durée de la formation et de la vie professionnelle, qui retarde l'âge du mariage ;

L'augmentation du coût de la vie, qui rend le mariage plus difficile à

assumer ;

Les changements socioculturels, tels que la diffusion des valeurs individualistes et la remise en question des normes traditionnelles.

La Tunisie est un pays qui suit cette tendance générale. Le taux de mariage tunisien est passé de 9,4 pour mille en 1970 à 5,5 pour mille en 2022.

Cette baisse du taux des mariages a des conséquences importantes sur la société, notamment sur la démographie et la famille.

Sur le plan démographique, la baisse du taux des mariages entraîne une baisse du taux de natalité. Cela peut avoir un

impact sur le renouvellement des générations et sur la croissance démographique du pays.

Sur le plan familial, la baisse du taux des mariages entraîne une augmentation du nombre de personnes vivant seules. Cela peut avoir des conséquences sur la solidarité intergénérationnelle et sur le bien-être des personnes âgées.

La baisse du taux des mariages est une tendance qui est appelée à se poursuivre dans les prochaines années. Il est important de comprendre les causes de cette tendance et d'en mesurer les conséquences pour pouvoir y répondre de manière adaptée.



Tunisie

la réutilisation des eaux usées, une solution au manque d'eau

" Certains projets sont restés en suspens en raison du manque de financements nécessaires et ce malgré les efforts déployés et la volonté du ministère de l'environnement à réaliser des projets dans divers domaines, notamment, l'amélioration de la qualité de vie quotidienne des citoyens, le leadership et l'accompagnement ", a indiqué la ministre de l'Environnement, Leila Chikhaoui.

Et de poursuivre que le budget du ministère de l'Environnement représente environ 1% du budget de l'Etat, soit 450 mille dinars le (budget) qualifiant de " modeste ".

Répondant aux questions

adressées par les députés sur la faible présence du ministère de l'environnement dans les régions, lors d'une plénière consacrée à l'examen du budget du département de l'environnement, Chikhaoui a souligné la présence de seulement 6 directions régionales et l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE), estimant que " c'est insuffisant mais ce n'est pas possible, de recruter faute de moyens ".

" Nous œuvrons dans le cadre de la gouvernance à modifier et moderniser la structure organisationnelle du ministère afin qu'elle soit plus cohérente " a-t-elle évoqué.

La responsable a, en outre, indiqué que la vie quotidienne du citoyen (évacuation des eaux, gestion des déchets) est une des préoccupations de son département.

Au sujet de la qualité de l'eau, Chikhaoui a fait savoir qu'il existe 130 stations d'épuration des eaux usées, dont environ 27 comportent une triple épuration ce qui permet d'extraire une qualité d'eau pouvant être utilisée dans l'agriculture et l'industrie.

A cet effet, elle a avancé que le ministère de l'environnement œuvre à intensifier cette technique compte tenu de son importance dans une conjoncture

où le pays connaît une pénurie d'eau.

Et de rappeler qu'un décret a été publié, le 10 novembre 2023, par le département de l'environnement en coordination avec les ministères de l'agriculture et de la santé relatif à la réutilisation des eaux usées dans l'agriculture dans tous les gouvernorats et ce afin de lutter contre le changement climatique. Au sujet de la gestion des déchets, la ministre de l'environnement a affirmé qu'il s'agit d'une richesse, mais elle nécessite une bonne gestion et une implication de toutes les parties dont au premier rang le citoyen.

La ministre a souligné que les fouilleurs de poubelles " barbecha " ont une expérience importante en matière de tri et qu'il existe des lois qui peuvent être utilisées et adhérees pour créer des sociétés privées en vue de protéger et garantir l'emploi pour ce type de métier. Et de poursuivre que le ministère œuvre à élaborer un texte réglementaire relatif au tri des déchets.

Pour les décharges contrôlées, elle a fait savoir qu'environ 2600 opérations de contrôle ont été effectuées par les 32 experts de contrôle de l'APAL. ? Chikhaoui a expliqué que la question des déchets qui ne concerne que le ministère de l'Environnement, a été examiné tout au long de

l'exercice 2022 par le Conseil national de sécurité qui a soumis son rapport au président de la République.

Parallèlement a-t-elle ajouté, ce dossier a été intégré dans le cadre de la stratégie nationale de la transition écologique, qui comprend 53 mesures, dont la mesure numéro 31 relative à la Stratégie nationale de gestion circulaire globale et sectorielle des déchets.

Les députés ont adopté, au cours de cette plénière, le budget de la mission de l'Environnement fixé dans le cadre du Budget de l'Etat 2024. Ce budget est estimé à 459,4 millions de dinars (MD), soit en hausse de 10,8%, par rapport à l'exercice 2023, selon le document du projet de Budget de l'Etat 2024.

Le président de l'ARP et les députés ont visité l'exposition organisée par le ministère de l'Environnement dans le hall de l'Assemblée. L'exposition porte sur les programmes et les projets du ministère, outre les institutions publiques placées sous sa tutelle. Elle porte également sur la présentation du système de gestion des huiles usagées " Eco-Zit " et du projet pilote de collecte, de transport et de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques...



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



La Tunisie doit augmenter les tarifs de l'eau pour couvrir les coûts

"L'amélioration de la gestion et la rationalisation de la demande en eau, afin de maximiser les ressources en eau conventionnelles existantes en Tunisie" a été préconisée par la Banque mondiale dans son "Rapport national sur le climat et le développement" sur le pays publié, mercredi.

"La régulation de la demande en eau y compris par des mesures telles que la tarification, les quotas et les compteurs doit être une priorité", selon la BM.

Et de relever que l'ensemble des institutions nationales de

l'eau opèrent " en situation de déficit financier ", et ce, en raison des tarifs de l'eau "nettement inférieurs" aux coûts de production.

Malgré plusieurs augmentations des tarifs de l'eau potable et de l'assainissement au cours des dernières années, les tarifs restent " insuffisants " pour couvrir les coûts opérationnels, entraînant ainsi une augmentation des déficits financiers, estime l'institution financière internationale.

Il en est de même pour les prix des eaux usées traitées

facturés par l'Office national de l'assainissement (ONAS), lesquels sont " insuffisants " pour soutenir la maintenance du réseau et les traitements complémentaires. En conséquence, "seulement environ 2 % des terres irriguées de la Tunisie, peuvent être directement arrosées avec des eaux usées traitées".

En outre, l'insuffisance des augmentations tarifaires a entraîné une " forte dépendance " des entreprises publiques vis-à-vis des subventions de l'Etat pour couvrir partiellement, les dépenses opérationnelles.

Pour la BM, la gestion de la demande devrait être accompagnée de campagnes de sensibilisation ciblées sur la valeur de l'eau et les méthodes de conservation. Elle a ainsi, plaidé en faveur de la numérisation du système national de gestion de l'eau, afin d'améliorer le suivi du réseau.

Instaurer un système de surveillance de l'eau

Par ailleurs, la banque a souligné l'importance de mettre en place un système de surveillance de l'eau et d'alerte précoce, afin de renforcer davantage la gouvernance et la gestion de

l'eau et aider les populations à se préparer à la pénurie d'eau et à l'augmentation des sécheresses. Elle a également recommandé d'investir dans les services hydrométéorologiques et d'alerte précoce, de mettre en œuvre le nouveau Code de l'eau et de "donner un rôle plus important au Conseil de l'eau". En outre, "le dessalement comme solution combinée à la réutilisation des eaux usées" pourrait "augmenter l'approvisionnement en eau de 693 Mm³, selon la stratégie Eau 2050".

En 2021, la disponibilité d'eau par habitant en Tunisie, était de seulement 395 mètres cubes

(m³), bien en-deçà du seuil de pénurie d'eau absolue de 500 m³, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

La BM a rappelé qu'après quatre années consécutives de sécheresse depuis 2019, le stress hydrique est devenu encore plus grave. En avril 2023, le gouvernement a commencé à mettre en œuvre des coupures nocturnes de l'approvisionnement en eau dans les foyers et à interdire l'utilisation de l'eau pour l'irrigation ou l'arrosage des espaces verts et d'autres zones publiques".

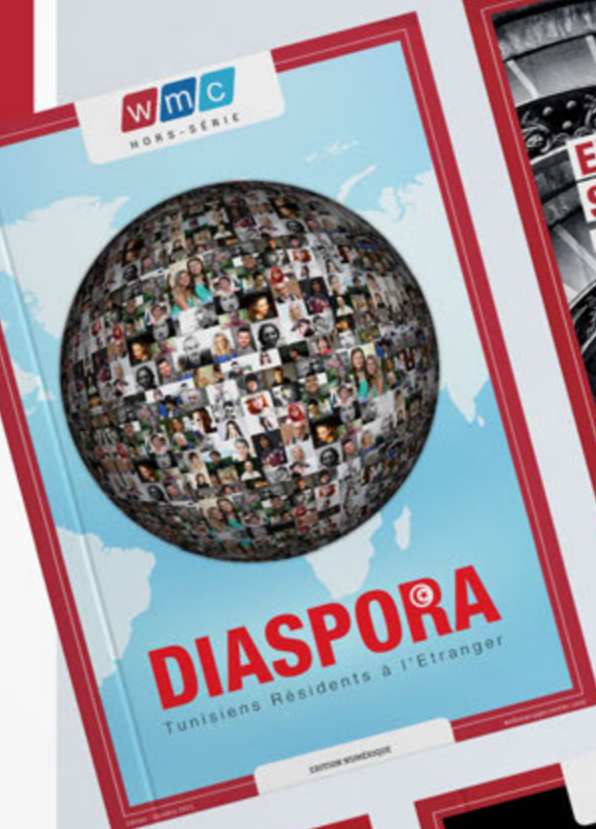




HORS-SÉRIE

DES ÉDITIONS EXCEPTIONNELLES

Des thématiques sectorielles



+ de 20.000
exemplaires
par édition



Tunisie

Les peintures dangereuses toujours en vente

Presque trois ans après être présenté aux acteurs concernés lors d'un atelier à Tunis, le projet d'arrêté fixant les valeurs limites des concentrations de plomb et de cadmium et de leurs composés ainsi que certains solvants organiques dans les peintures, n'a toujours pas été adopté et donc n'a pas été appliqué.

L'objectif de cette réglementation, dont la version finale a été élaborée en concertation avec tous les acteurs concernés (ministères de

l'Environnement et de la Santé, UTICA, société civile...), est de prévenir et réduire les risques sanitaires et environnementaux dus aux peintures contenant des substances chimiques dangereuses pour la santé et l'environnement.

Il s'agit surtout de limiter les additifs au plomb et cadmium et solvants organiques (Benzène et Toluène) dans les peintures en fixant des valeurs limites de ces composés dans les peintures fabriquées, importées et distribuées sur le marché

intérieur.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) classe le plomb, le cadmium et le benzène parmi les 10 substances chimiques gravement préoccupantes pour la santé publique des personnes particulièrement vulnérables : les enfants, les femmes enceintes (risque d'exposition du fœtus) et les travailleurs.

Les maladies causées par ces substances sont multiples, dont les lésions irréversibles du cerveau et du système nerveux

et les troubles de la fonction rénale, du système sanguin et de la reproduction.

Le plomb et le cadmium sont aussi deux éléments très stables (à longue durée de vie) et une fois présents à l'état naturel, ils sont toxiques pour les plantes, les animaux et les micro-organismes. Le projet d'arrêté fixe les limites du taux de plomb et composés à 90mg/kg de peinture, du Cadmium et composés à 100mg/kg, de Benzène à 1000 mg/kg et de Toluène également à 1000mg/kg. Ces substances sont généralement, ajoutées comme pigments pour peinture.

L'Association d'Education Environnementale pour les Futures Générations (AEEFG), qui fait partie du Réseau international

pour l'élimination des polluants toxiques, dit IPEN (International Pollutants Elimination Network), avait révélé, à travers des analyses, que 30 marques de peinture sont à haute teneur en plomb en Tunisie.

"Les analyses ont montré que ces teneurs ont atteint, pour certaines marques 170 000 ppm (quantité par unité de surface en milligrammes par centimètre carré (mg/cm²) ", avait déclaré à l'Agence TAP, la présidente de l'association, Semia Gharbi.

L'Agence Nationale de Contrôle Sanitaire et Environnemental des Produits (ANCSEP) a recommandé, à cet effet, la mise en place d'une réglementation nationale relative à l'interdiction de l'utilisation des pigments de

plomb, des agents de séchage et d'autres composés de plomb dans la formulation des peintures, la sensibilisation du public aux dangers de l'exposition à la peinture au plomb, notamment les enfants et la réalisation d'une enquête pour évaluer l'exposition de la population à ce métal lourd plomb et une étude sur l'imprégnation au plomb par les enfants.

Selon un rapport d'analyse de l'agence, 52 échantillons de peinture sur un total de 72 commercialisés sur le marché tunisien sont non conformes aux normes et contiennent des teneurs élevées de cette substance chimique toxique. Les concentrations de plomb varient de 0,06mg/kg à 26 000mg/kg.





Pourquoi le retard dans la construction de l'Hôpital du Roi Salman à Kairouan ?

Lors de la séance plénière tenue vendredi soir à la Chambre des représentants du peuple pour examiner le projet de budget du ministère de la santé pour l'exercice 2024, des députés se sont interrogés sur les raisons à l'origine du retard accusé dans l'achèvement des travaux de construction de l'Hôpital du Roi Salman ben Abdelaziz à Kairouan.

Certains députés ont demandé des éclaircissements au sujet du plan du ministère de la Santé pour résoudre les problèmes qui entravent le démarrage de

ce projet et accélérer sa mise en œuvre afin de permettre aux habitants de la région de Kairouan de bénéficier de services de santé décents et de leur épargner les difficultés de déplacement vers d'autres régions pour se faire soigner.

Ils ont déploré la situation de certains établissements de santé qu'ils ont qualifiée de "catastrophique" dans de nombreuses régions, notamment à Kairouan, du fait de l'absence de matériel, de médecins spécialistes, de personnel paramédical, du manque de

médicaments, etc.

Ils ont souligné que le manque de fournitures et d'équipements, l'absence de certains médicaments vitaux, l'encombrement, la longue période d'attente dans les hôpitaux publics et leur surendettement sapent le droit des citoyens à la santé garanti par la Constitution.

Ils ont, également, déploré le faible budget alloué à la mission du ministère de la Santé (5,5 pour cent du budget général de l'Etat pour l'année 2024), soulignant qu'il ne permet pas de garantir

l'égalité d'accès aux services de santé entre les différentes régions, d'autant que plus de 70 pour cent du budget du ministère de la Santé est aiguillée vers les salaires.

Ils ont appelé le ministère de la santé à présenter son programme relatif au recrutement de médecins, de personnel paramédical, d'agents et ouvriers en 2024, notamment à la lumière de la grave pénurie de personnel médical et paramédical dans la plupart des hôpitaux publics.

Un député a évoqué la question de la médecine de famille, appelant le ministère de la Santé à ne pas exclure les médecins de famille des programmes de recrutement au titre de 2024 comme ce fut le cas l'année dernière.

Les interventions des députés ont porté, également, sur la valeur des dettes de la pharmacie centrale jusqu'en 2023 et sur la stratégie de l'Etat pour garantir l'accès aux médicaments essentiels et vitaux au cours de 2024.

Ils ont évoqué la pénurie de médicaments d'intérêt thérapeutique majeur enregistrée dans plusieurs gouvernorats ainsi que l'encombrement des centres de dialyse, appelant le ministre à trouver des solutions urgentes à cette situation.



La pénurie de médicaments menace la santé des patients chroniques en Tunisie

La question de la pénurie des médicaments traitant les maladies chroniques a accaparé une grande partie des interventions des députés, au cours de la séance plénière tenue vendredi à l'assemblée des représentants du peuple (ARP) consacrée à l'examen du projet de budget du ministère de la santé au titre de l'année 2024 en présence de plusieurs cadres du ministère.

Plusieurs députés ont transmis les doléances d'un nombre de citoyens en raison du manque des médicaments prescrits pour le traitement de maladies chroniques, tels que le diabète, les maladies cardiovasculaires et le cancer que ce soit dans les

hôpitaux publics ou les officines privés.

Ils ont déploré ce qu'ils qualifient "d'absence de politique visant à rationaliser les médicaments" outre la mauvaise gestion de ce secteur et la non régularisation de la situation financière de la pharmacie centrale qui monopolise l'importation des médicaments.

Certains députés se sont interrogés sur la stratégie du ministère de la santé en vue de rationaliser la gestion du secteur des médicaments en Tunisie, d'approvisionner le marché et d'assurer la pérennité du secteur des industries pharmaceutiques.

WMC Le mag



L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Magazine numérique
hebdomadaire
(tous les jeudis)

optimisé pour une lecture sur
smartphone, tablette et desktop

Diffusion exclusive sur les kiosques numériques
TTPresse (+ de 20.000 abonnés)
+ PressReader.com + ePresse.fr



Les secrets de l'olivier pour une bonne santé

L'olivier est un arbre fruitier originaire du bassin méditerranéen. Il est cultivé depuis des millénaires pour ses fruits, les olives, qui sont utilisées pour la production d'huile d'olive, d'olives de table et de produits dérivés.

Les produits de l'olivier, et notamment l'huile d'olive, sont reconnus pour leurs bienfaits sur la santé. Ils sont riches en antioxydants, en acides gras monoinsaturés et en vitamine E.

Les bienfaits de l'huile d'olive sur la santé

L'huile d'olive est l'un des aliments les plus sains au monde. Elle est riche en antioxydants, qui aident à protéger les cellules des dommages causés par les radicaux libres. Les antioxydants contenus dans l'huile d'olive peuvent aider à prévenir ou à retarder le développement de nombreuses maladies, notamment les maladies cardiovasculaires, le cancer, les maladies neurodégénératives et

le vieillissement prématuré.

L'huile d'olive est également riche en acides gras monoinsaturés, qui sont des graisses saines qui peuvent aider à réduire le taux de cholestérol LDL (mauvais cholestérol) et à augmenter le taux de cholestérol HDL (bon cholestérol). Cela peut contribuer à réduire le risque de maladies cardiovasculaires, comme les crises cardiaques et les accidents vasculaires cérébraux.

L'huile d'olive est également

une bonne source de vitamine E, qui est un antioxydant qui peut aider à protéger les cellules des dommages causés par les radicaux libres. La vitamine E peut également aider à améliorer la santé de la peau et à protéger contre le vieillissement prématuré.

Les bienfaits des feuilles d'olivier sur la santé

Les feuilles d'olivier sont utilisées depuis des siècles en médecine traditionnelle pour leurs bienfaits sur la santé. Elles sont riches en polyphénols, qui sont des antioxydants qui peuvent aider à protéger les cellules des dommages causés par les radicaux libres.

Les feuilles d'olivier ont été étudiées pour leurs effets sur une variété de conditions de santé, notamment :

- Hypertension artérielle
- Diabète de type 2
- Inflammation
- Infections
- Cancer

Les recherches suggèrent que les feuilles d'olivier peuvent aider à réduire la pression artérielle, à améliorer la glycémie, à réduire l'inflammation et à combattre les infections. Elles pourraient également avoir un effet protecteur contre le cancer.

Les bienfaits des olives sur la santé

Les olives sont une bonne source de vitamines, de minéraux et de fibres. Elles sont également riches en antioxydants, qui peuvent aider à protéger les cellules des dommages causés par les radicaux libres.

Les olives ont été étudiées pour leurs effets sur une variété de conditions de santé, notamment :

- Problèmes cardiovasculaires
- Cancer
- Diabète
- Obésité

Les recherches suggèrent que les olives peuvent aider à réduire le risque de maladies cardiovasculaires, de cancer, de diabète et d'obésité.

Conclusion

Les produits de l'olivier, et notamment l'huile d'olive, sont reconnus pour leurs bienfaits sur la santé. Ils sont riches en antioxydants, en acides gras monoinsaturés et en vitamine E.

Les recherches suggèrent que les produits de l'olivier peuvent aider à prévenir ou à retarder le développement de nombreuses maladies, notamment les maladies cardiovasculaires, le cancer, les maladies neurodégénératives et le vieillissement prématuré.



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

La voiture électrique tunisienne à 15 000 dinars, une aubaine pour les Tunisiens ?



La nouvelle voiture Bako Motors sera dotée de trois places et se déclinera en deux versions, avec des vitesses maximales de 45 km/h et 90 km/h.

Il faut reconnaître que Bako Motors, qui ambitionne dans sa stratégie de conquérir des marchés plus grands (Mena et l'Afrique) n'est pas à son premier exploit en matière de transition énergétique.

Au cours du premier trimestre 2023, elle a mis six tricycles électriques solaires à la disposition de six villes tunisiennes, en vue de renforcer les infrastructures régionales de santé.

Assemblés au sein de l'usine de la startup, dans la zone industrielle de Mghira (gouvernorat de Ben Arous), ces tricycles électriques équipés de panneaux photovoltaïques sur le toit ont été remis aux structures de santé des villes d'El Guettar (Gafsa), de Gabes, de Kairouan, de Kasserine, de Midoun (Médénine) et de Tozeur, pour leurs campagnes de vaccination et de sensibilisation.

ABS

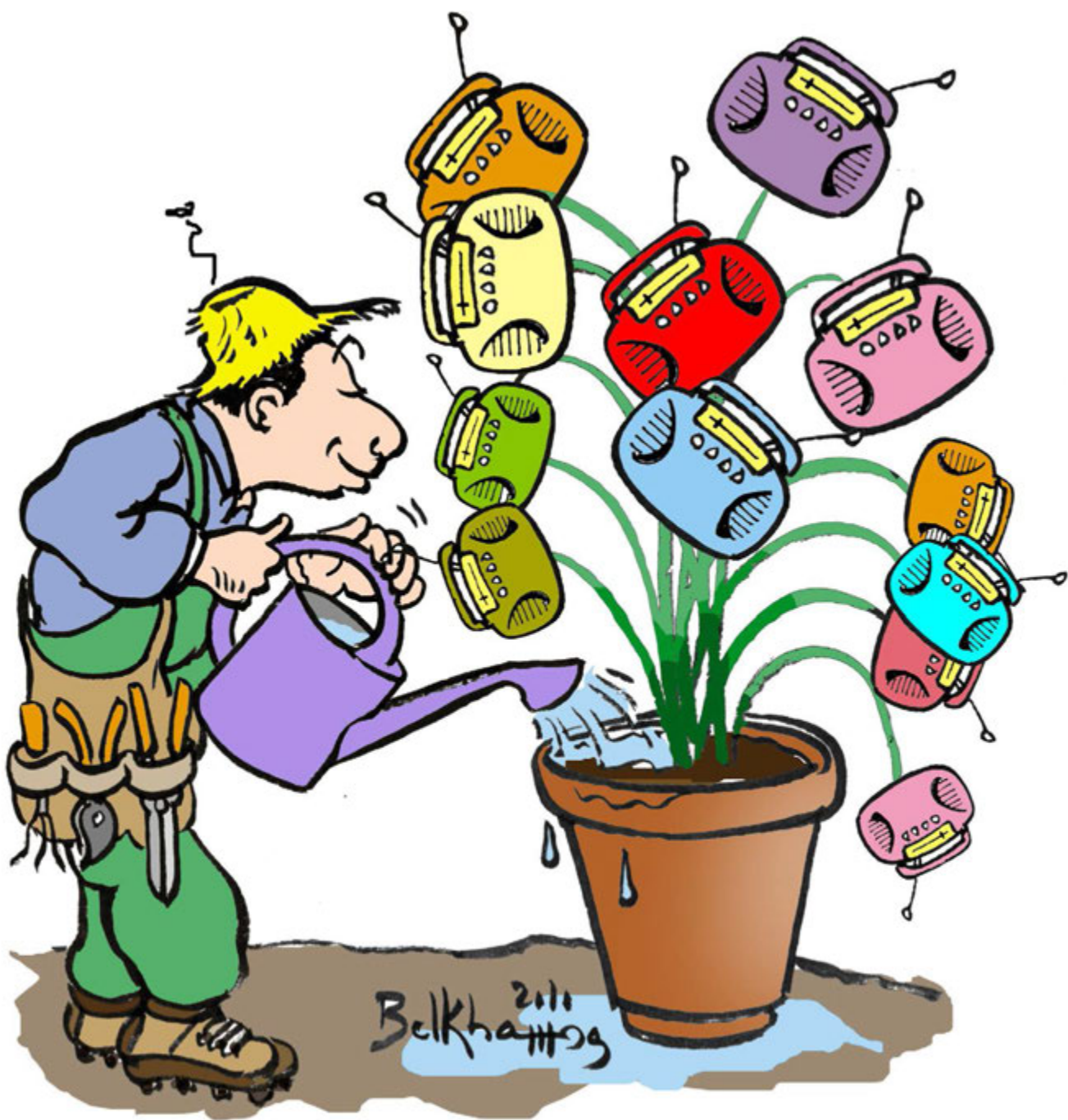
Si on s'amuse à établir un parallèle entre les publicités faites aux véhicules dans les chaînes de télévision européennes et tunisiennes, on remarque qu'autant les premières s'emploient à promouvoir, exclusivement, le véhicule électrique avec des facilités de paiement autant nos chaînes continuent, à contre-courant, à faire la publicité pour les véhicules à moteur thermique sans aucun avantage.

Tout semble indiquer qu'on est en train de transformer le marché tunisien en une poubelle pour les véhicules à moteur thermique que l'Union européenne a décidé de n'en plus fabriquer, à compter

de 2035. Le moins qu'on puisse dire, c'est déprimant.

Heureusement, dans cette grisaille, il y a toujours une lueur d'espoir. Elle nous vient, cette fois-ci, de la société Bako Motors, startup tuniso-allemande. Cette dernière a lancé, ces derniers jours, sa première voiture électrique.

Elle sera disponible pour la commercialisation sur le marché tunisien dès le mois d'avril 2024, et ce, à partir de 15.000 dinars. Au regard des difficultés que rencontrent les Tunisiens pour se déplacer dans les villes, avec ce prix cette voiture devrait être vendue comme des petits pains.



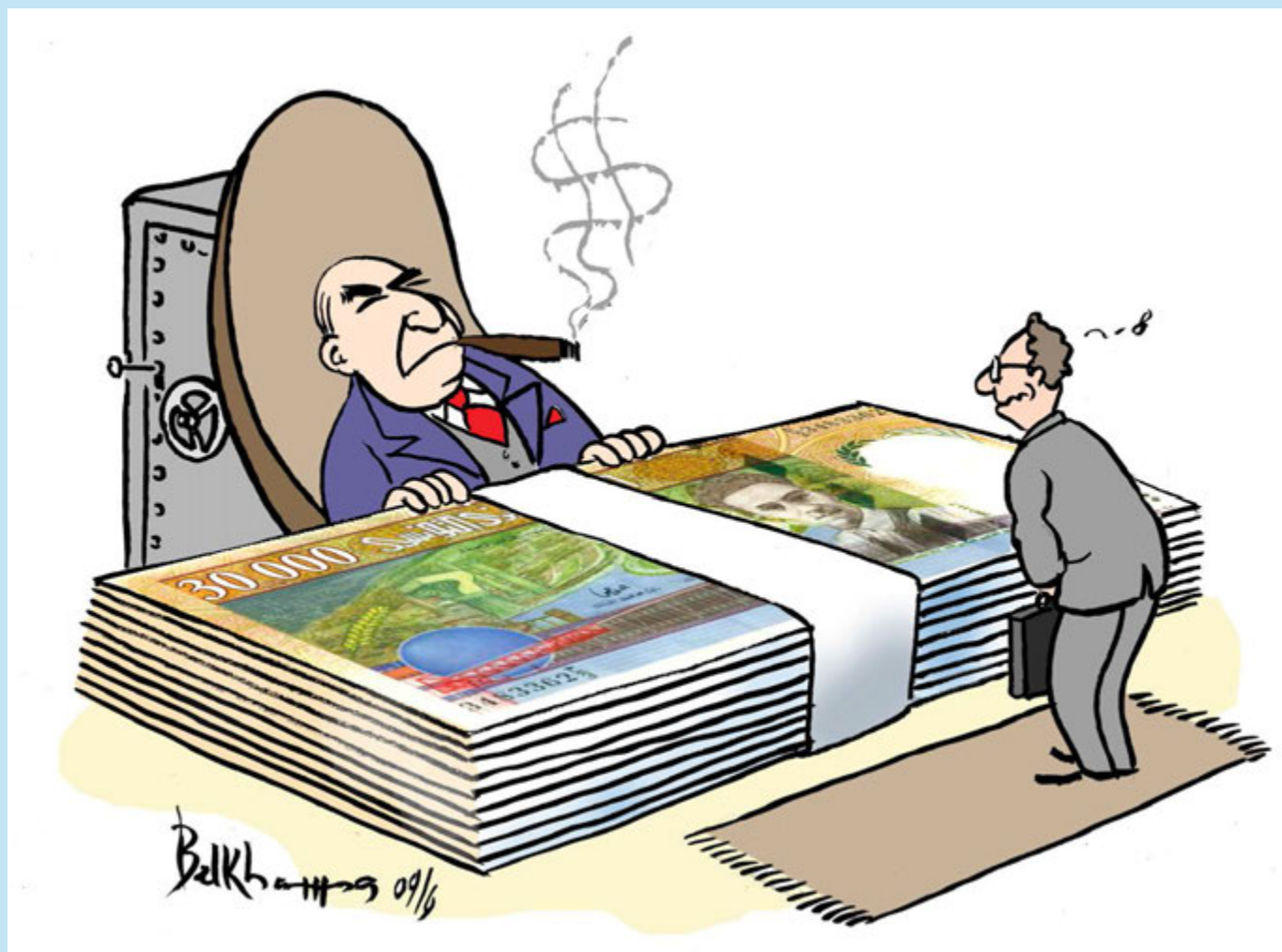


HORS - SÉRIE

RETRAITE

En Tunisie





Toi prêter, moi fâché. Moi te contrôler, pour me prêter, toi fâché...Allons-nous tous couler ?

J'ai passé le week-end avec la crise. J'ai pris de la récession au petit déjeuner, de la déflation au déjeuner. Au dîner j'ai savouré le FMI et couché avec les fonds souverains. Quelqu'un peut-il

enfin m'expliquer de quoi il s'agit ? Je suis tellement peu douée en économie, trop de choses m'échappent, que je suis obligée de prendre les choses à leur base et ne pas me risquer à

paraître ridicule en posant des questions idiotes. Le comble pour une chroniqueuse, et cela m'arme contre vos réactions en mitraille.

Alors, pouvez-vous me contredire, si je vous dis que lorsque l'on fait appel à des prêts pour renflouer les caisses et les économies, l'argent doit bien venir de quelque part. Il est prêté par qui cet argent ?

Si ma mémoire est bonne, lorsqu'on emprunte, on est en quelque sorte l'obligé du prêteur. Si l'argent est une fois encore virtuel, allons nous soigner le mal par le mal ? J'aimerais enfin pouvoir comprendre à qui va être confié le sort de l'humanité ?

Au cours de mes ballades cauchemardesques dans les entrailles de la finance mondiale et de son économie, les fonds souverains reviennent en boucle. Ces fonds seraient les solutions éventuelles à tous les douloureux maux du moment. Déjà, en temps normal, on ne prêtait qu'aux riches. Je vous laisse imaginer que si on en vient à ne plus prêter qu'aux méga riches, nous sommes loin de sortir de l'auberge, excusez moi, de la crise !

Pour comprendre les fonds souverains, il faut faire un flash back avant la crise financière pour se hasarder à imaginer ce qu'ils vont devenir après elle, et nous avec ! Jusqu'à il n'y a pas si longtemps, on considérait les fonds souverains comme des instruments dangereux pour les économies.

Il fallait les prendre en doses homéopathiques et inventer mille et un stratagèmes pour les empêcher de contrôler les secteurs stratégiques, de certaines entreprises des pays développés en difficultés, à travers des participations au capital d'entreprises occidentales voire de leur prise de contrôle.

A titre indicatif, les fonds de Dubaï et du Qatar rachètent en partie la Bourse de Londres. Un investissement de fonds chinois et de Singapour intervient dans le capital de la banque Barclays. Les exemples sont multiples. Ils provoquent un véritable tollé dans le monde des affaires et des stratégies des Etats.

Contre l'immensité de l'argent des énergies (gaz et pétrole), ou des taux de change avantageux, une batterie de mesures appelant à plus d'informations et réclamant de la transparence sur leurs objectifs conduisaient la prise de mesures protectionnistes, ce qui n'empêchait aucunement de leur faire soit du pied, soit de grosses opérations de charme de temps à autre.

Devant l'insistance générale et répondant à ces multiples besoins d'éclaircissements, les fonds souverains affirmaient vouloir passer du rôle de prêteurs, à celui de propriétaires.

Alors que la lutte pour que la

richesse et le contrôle du monde menacent de passer à l'as, excusez moi, aux pays puissants des fonds souverains, la crise financière vient exacerber la situation mettant en avant des enjeux encore plus colossaux et vitaux que jamais.

Sauf que de l'avis des spécialistes, ces fonds n'ont pas été créés pour faire face à une crise, mais au contraire pour gérer des excédents de liquidités dont les Etats ne savaient que faire. Aujourd'hui, la crise financière met tout le monde dans le même embarras. Tout porte à croire que ces fonds ont d'autres préoccupations actuellement dans leurs propres pays que de se précipiter pour l'achat de valeurs occidentales à prix cassés.

Pour ne citer que le cas du Koweït en ce moment, ou l'Etat via le KIA «Kuwait Investment Authority» (organisme gérant les fonds souverains du pays) va injecter 12 milliards de \$ sur la Bourse locale. Alors qu'on les refusait, il n'y a pas si longtemps, le fait qu'ils ne se précipitent pas sur les marchés financiers occidentaux pose problème. L'alternative de fonds souverain de l'UE, fait cruellement défaut. Et pour cause: pas de revenus du pétrole!

Aujourd'hui, ils seraient une quarantaine de fonds souverains listés, alors que d'autres estiment

qu'ils ne sont à peine qu'une trentaine et qu'il est assez difficile de connaître leur nombre exact dans le monde, du fait que certains fonds, au moyen de la définition utilisée, sont considérés par certains comme un fonds souverain et par d'autres, comme une simple entreprise possédée par l'Etat ou bien un fonds de pension public.

Selon une étude de Morgan Stanley, datée du 6 novembre 2008, l'encours géré des fonds souverains s'élèverait à 2.300 milliards de dollars environ, contre 3.000 milliards en début d'année. Soit une perte de 700 milliards de dollars durant la crise financière.

La banque américaine estime que les actifs des fonds d'Etats devraient s'élever à près de 9.700 milliards de dollars en 2015, révisant ainsi à la baisse sa dernière estimation de 11.900 milliards de dollars.

Cette baisse d'encours est en partie due à la récente baisse du pétrole qui passe en dessous des 50 dollars, de la diminution qui se confirme des exportations des pays émergents entraînant une réduction des réserves de change de ces pays.

La situation actuelle veut que les fonds souverains réduisent leurs investissements dans les sociétés étrangères et se concentrent sur

les investissements nationaux et régionaux, en privilégiant les compagnies locales. «Charité bien ordonnée commence par soi-même», les fonds souverains commencent à balayer devant leurs portes, chez leurs voisins et dans leurs régions.

Dubaï regarde très goulûment les fonds d'Abu Dhabi. La Russie semble en mauvaise position. La Bourse y a été fermée à plusieurs reprises. Les Chinois demandent le remboursement de certaines créances au Reserve Primary Fund, un fonds du marché monétaire américain, demandant le remboursement de ses créances avant la fermeture de ce fonds.

Je ne saurais dire si au terme de mon weekend studieux, je suis plus tranquillisée ou au contraire absolument affolée. Je retiens une chose, l'argent est la nouvelle «arme chirurgicale» des temps modernes. Qui le détient, qui le détiendra et pour combien de temps?

Amel Djait

(3 décembre 2008)



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

RADIO DIASPORA TUNISIA

*the voices of
the diaspora*



in partnership with





**AVIS DE
VENTE**



Appel d'offres
vente de douze (12) lots de terrain
sis au lotissement La Perle du Lac II

La date limite de réception des offres
au siège d'Al Buhaira-Invest, est fixée au

MERCREDI 17 JANVIER 2024
À 17H00